
XVIII°S.



H.JACQUET-RIFFIEUX

GUÉRISON

DE

LA PARALYSIE,

PAR

L'ÉLECTRICITÉ

GUÉRISON DE LA PARALYSIE, PAR L'ELECTRICITÉ.

FRONTISPICE.



J.B. Chevalier inv. et del. *Y. le Gouaz*

GUÉRISON
DE
LA PARALYSIE,
PAR
L'ELECTRICITÉ,
OU
CETTE EXPÉRIENCE PHYSIQUE

Employée avec ſuccès dans le traitement de cette Maladie regardée juſques à préſent comme incurable.

DÉDIÉE A MONSEIGNEUR
LE DUC DE NOAILLES.

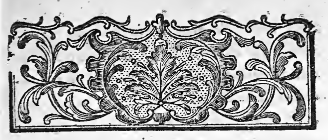
Par M. l'Abbé SANS, *Chanoine, Profeſſeur de Phyſique Expérimentale, en l'Univerſité de Perpignan.*

AVEC FIGURES.

Saliet ſicut cervus claudus & aperta erit lingua mutorum. *Iſaïe*, Cap. 35.

A PARIS,
Chez CAILLEAU, rue & vis-à-vis des Mathurins.

M. DCC. LXXII.
Avec approbation & Prvilége du Roi.



A MONSEIGNEUR

LE DUC DE NOAILLES,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Capitaine des Gardes du Corps de SA MAJESTÉ, Gouverneur de la Province de Rouſſillon, &c. &c.



ONSEIGNEUR,

La bonté avec laquelle vous avez daigné accueillir mes premieres tentatives ſur la cure de la Paralyſie par l'Electricité, *a ra-*

nimé mon zèle pour multiplier les expériences ſur cet objet ; plus j'avançois dans mes recherches, plus vos bontés ſe répandoient juſqu'à moi.

C'eſt ainſi que vous aimâtes toujours à encourager les talens dans la Province confiée à vos ſoins, à laquelle votre protection fait éprouver de plus les effets de l'amour de ſon Souverain pour ſes Peuples.

Vous avez bien voulu, MONSEIGNEUR, me permettre de vous conſacrer le fruit de mes travaux ; c'eſt à vous que l'humanité ſera éternellement redevable des progrès d'une découverte dont je n'ai été que l'inſtrument.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

SANS.

PRÉFACE.

CET Ouvrage préſente au Lecteur une Hiſtoire très-exacte de tous les ſuccès que l'Electricité, entre mes mains, a obtenu ſur un nombre aſſez conſidérable de Paralytiques : l'ordre dans lequel les progrès ſont arrivés, y eſt rigoureuſement obſervé.

La premiére Guériſon eſt annoncée par un Journal de tous les effets ſurvenus en la perſonne de la Religieuſe : j'ai eu l'attention d'obſerver chaque jour les dégrés de la chaleur & de la peſanteur de l'air avec la direction des vents qui régnoient dans l'atmoſphere.

J'ai réduit toutes les directions des vents au nombre de huit ſeulement, ce qui m'a paru ſuffire dans le cas préſent ; d'ailleurs, une préciſion plus exacte m'auroit été impoſſible pour le moment, n'ayant point un appareil exprès pour cet objet ; ce qui m'a forcé à me ſervir de la gi-

rouette la plus élevée de la Ville, qui se trouvoit à ma portée

Ce Journal est d'une longueur assez ennuyante pour un Lecteur qui cherche à s'amuser : s'il est de ce nombre, je lui conseille de parcourir les articles qui sont intitulés, *Observation ;* par ce moyen, il verra d'un coup d'œil la totalité des progrès, sans être obligé de s'ennuyer des répétitions indispensables, dont ce Journal est rempli.

Si, au contraire, c'est un Lecteur Physicien, ou intéressé à la guérison de quelque Paralytique, & ce sont les Lecteurs que j'ai principalement en vue dans mon ouvrage, il verra que les observations météorologiques, & les suites qui les accompagnent, peuvent, par leur combinaison, faire naître des conséquences, non moins utiles aux progrès de nos connoissances, que favorables au bien de l'humanité.

J'ai répété les mêmes observations à Milhau en Rouergue, qui est à deux dégrés de latitude septen-

trionale de plus que Perpignan.

Enfin, je les réitére actuellement à Versailles, pendant le temps de la guérison de M. De Lorme, neuviéme Paralytique récent, à laquelle je suis occupé, pour être en état de rendre compte dans la suite de toutes les variations que j'aurai pû remarquer concernant la Paralysie.

J'ai fait attester, de la maniere la plûs authentique, tous les progrès, grands & petits, que j'ai obtenu. Lorsque quelque membre n'a rien reçu de l'Electricité, je n'ai pas manqué d'en faire mention: en fait d'expériences de cette espece, je pense que rien ne doit être négligé. Que sçais-je, si après que j'aurai publié ma méthode, on ne trouvera pas le moyen de la perfectionner à tel point, que l'Electricité réussira parfaitement dans les mêmes circonstances où elle a manqué entre mes mains?

L'Abbé Nollet portoit la méfiance jusques sur lui-même. Avant de se déterminer à publier une Expérience, il la manioit de toutes les fa-

çons & la répétoit une infinité de fois, pour s'assurer, par tous les moyens possibles, de sa réalité.

Si l'exemple de ce grand Homme avoit été imité par les Physiciens d'Italie, ses contemporains, ils n'auroient pas été si empressés à publier comme vrais, des faits dont la fausseté, ayant été démontrée avec la derniere évidence, entraîna avec elle l'abandon général de l'Electricité.

D'après un tel événement qui apprendra à la postérité combien on doit être en garde contre l'illusion, on sentira assez la raison pour laquelle j'ai différé jusqu'à ce jour la publication des faits qui sont si surprenans dans leur nature ; qu'au premier abord ils en paroissent tous incroyables.

N'est-il pas bien étonnant, en effet, que la mémoire perdue se rétablisse, que la raison égarée reprenne ses anciens droits, que des yeux presque éteints soient rendus à la lumiere, que des langues muettes soient remises en liberté, que des

membres sans sentiment recouvrent leur sensibilité naturelle, que la force & le mouvement s'introduisent de nouveau dans les muscles paralysés, que l'on voye, en un mot, une image sensible d'une nouvelle résurrection de l'homme presque anéanti, par la seule action d'un élément, qui est mis en jeu par la Machine électrique ?

Toutes ces merveilles, quelques surprenantes qu'elles soient, n'en sont pas moins réelles, & c'est pour mettre leur réalité à l'abri de tout soupçon, que je les ai munies de tous les motifs de crédibilité, & les plus puissans & les moins équivoques.

Je finis mon Ouvrage par des réflexions que m'a fait faire la lecture d'une Lettre adressée à M. DE CAUSAN, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Intendant de Minorque, Commissaire-Ordonnateur des Guerres, de la Société des Sciences de Montpellier, par M. SIGAUD DE LA FOND, Démonstrateur de Physique Expérimentale, des Académies

de Montpellier, d'Angers, de Baviere, *&c.* sur l'Electricité Médicale.

Quoique l'Auteur de cette Lettre se soit empressé de parler de moi d'une maniere peu conforme aux regles de la bienséance, je ne prétens pas-du-tout diminuer la satisfaction qu'il peut en ressentir. Pour lui en donner une preuve complette, je rapporte tous les progrès qu'il dit avoir obtenus avant moi, en lui conservant l'ordre des dates qu'il a marquées. Une jalouse avidité de s'attribuer le bien d'autrui, n'a jamais eu d'attraits pour moi. Ce qui m'oblige uniquement à parler de cette Lettre, c'est pour arrêter, autant qu'il est en moi les erreurs qu'elle renferme; erreurs qui, non-seulement me paroissent nuisibles aux progrès de nos connoissances; mais qui sont encore directement contraires au bien de l'humanité.

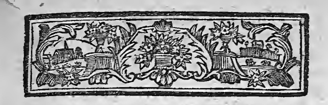
TABLE

DES GUÉRISONS

& Soulagemens procurés par les opérations électriques, contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Guérisons & Soulagemens obtenus par l'Electricité.

L'ELECTRICITÉ

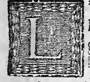


L'ELECTRICITÉ

EMPLOYÉE AVEC SUCCÈS

DANS LE TRAITEMENT

DE LA PARALYSIE.



L'Expérience de M. Jalabert, Professeur à Genève sur Noguès * dont nous parlerons dans la suite, ayant excité l'émulation dans différentes contrées de l'Europe, les faits se sont multipliés, & les contradictions qui en ont résulté, ont été si frappantes, qu'à la fin le Pirronisme s'étant presque généralement établi sur la possibilité de guérir la Paralysie par le singulier remede de l'Electricité, ce don du Ciel a été entiérement abandonné.

Obligé, par état, à considérer depuis plus de vingt ans les Phénomênes électriques, je n'ai pu me dissimuler que ce fluide subtil

* L'Abbé Nollet s'est assuré que cette guérison n'a pas été constante.

devoit nécessairement jouer un grand rôle dans l'œconomie animale, selon la judicieuse réflexion des Auteurs de l'Encyclopédie.

La transpiration augmentée par son moyen, la vîtesse des liquides à travers les tubes capillaires & la végétation des plantes accélérées, l'Electricité naturelle qui réside dans le corps humain, manifestée d'une infinité de manieres, tous ces faits dont je me suis assuré par moi-même, en répétant mille fois les expériences de feu Monsieur l'Abbé Nollet, que j'ai toujours trouvées conformes à la plus exacte vérité ; tous ces faits, dis-je, & plusieurs autres que je détaillerai ailleurs, ne pouvoient se concilier dans mon esprit avec le peu de succès qu'on avoit obtenu jusqu'ici sur les Paralytiques.

Je dis peu de succès ; car des personnes dignes de foi ayant fait des perquisitions sur les lieux au sujet de l'Expérience de M. Jalabert, qui est pourtant la seule guérison que l'on connoisse, elles ne leur avoient pas paru aussi heureuses & aussi favorables à l'Electricité, que M. Jalabert l'avoit écrit. [Voyez l'Article *Paralysie*, dans l'Encyclopédie.]

On me citera peut-être le nombre des guérisons fameuses opérées à Montpellier par M. de Sauvages., outre qu'on trouve-

ra dans la ſuite de ce volume, quelques piéces qui paroiſſent juſtifier le contraire; il ſeroit aſſez inconcevable comment & par quelle inhumanité on auroit abandonné un remede ſi utile au genre humain, dans une Univerſité dont les Suppôts conſacrent ſi glorieuſement leurs veilles à la conſervation de la ſanté du reſte des Mortels, & dans une maladie, ſur-tout, qui élude le plus ſouvent les efforts de l'Art, les mieux concertés, pour la faire diſparoître; ce qui l'a toujours faite regarder comme incurable.

On ſçait les peines que ſe donnerent à Paris MM. Morand, de Laſſone & Nollet, par les ordres de M. d'Argenſon, à l'Hotel des Invalides, où toutes les manieres d'appliquer l'Electricité à la Paralyſie, connues juſqu'alors, furent employées; mais nulle guériſon, pas même aucun effet qui la fît eſpérer.

On ſçait quelle a été la réalité de la guériſon prétendue de l'Evêque de Sébénico, qui avoit paru la plus éclatante & la plus ſinguliere. M. Pivati convint que le Prélat n'étoit pas guéri, & que quoiqu'il eut paru notablement ſoulagé lorſqu'on l'électriſa, tout le monde diſoit qu'il étoit retombé dans ſon premier état : ce ſont les termes de l'Abbé Nollet, qui alla lui-même rendre viſite à ce Prélat, & qu'il trouva paralytique, comme ſi jamais il n'eût été électriſé.

Je commençai, alors à ſoupçonner

qu'il falloit nécessairement attribuer la cause de tous ces événemens à la maniere dont on avoit jusqu'alors appliqué ce remede; c'est ce qui me porta à considérer la vertu électrique sous un autre point de vuë, pour l'appliquer à la Paralysie, par une méthode nouvelle que je donnerai au Public dans la suite, où je publierai les regles qu'il faut suivre pour opérer une guérison parfaite, & sans lesquelles on ne sçauroit y parvenir; regles qui indiqueront jusqu'à quel point on doit ajouter foi à tout ce qui a été publié jusqu'ici en fait de guérisons électriques; regles que je tâcherai de mettre, autant qu'il me sera possible, à la portée de tout le monde, afin que lorsqu'un triste accident arrivera dans une famille, on puisse secourir le malade, & lui procurer comme une nouvelle résurrection. Quelle satisfaction pour une fille affligée de pouvoir rendre la vie à celle qui lui a donné le jour! ou pour un fils qui rendra à son pere des bras qui avoient tant travaillé pour lui procurer la subsistance!

Je me borne, pour le présent, à rendre un compte exact de tous les succès que j'ai obtenus. J'entreprends de détruire une incrédulité trop meurtriere & trop généralement établie. C'est ce qui m'a fait prendre la précaution d'accompagner tous les faits

des atteſtations les plus authentiques qu'il ſoit poſſible. D'ailleurs, les perſonnes dont je vais parler ſont exiſtantes, & toutes très-connues dans leurs endroits reſpectifs; les informations ſur les lieux ne ſeroient pas-du-tout difficiles.

PREMIERE GUÉRISON.

Madame D'ESPRER, *Religieuſe Chanoineſſe à Perpignan, paralytique depuis vingt jours.*

MADAME d'Eſprer, Religieuſe Chanoineſſe de l'Ordre de Saint Auguſtin, à Perpignan, âgée de ſoixante-ſix ans, d'un tempérament pituiteux, ayant depuis pluſieurs années une jambe œdémateuſe & d'un volume très-conſidérable, ſans en être d'ailleurs incommodée, fut attaquée tout-à-coup d'une hémiplégie parfaite de tout le côté gauche de ſon corps, le 20 Août 1768 à neuf heures du matin.

Dans cette attaque, elle fut privée totalement du mouvement & du ſentiment dans toutes les parties affectées; elle étoit comme étourdie & hébêtée; la bouche tournée du côté droit avec une grande difficulté de prononcer les mots, & ayant ſur-

tout beaucoup de peine à avaler les choses liquides.

Dans le moment de l'accident, un Chirurgien qui se trouva à portée, saigna aussitôt la malade du bras; le Médecin qui arriva le moment d'après, fit avaler tout de suite deux onces de vin émétique qui opera assez bien. Malgré cela, les choses alloient de mal en pis; la malade fut saignée du pied; on appliqua des vessicatoires; elle fut purgée plusieurs fois avec des remédes, surtout hydragogues. On faisoit souvent des frictions, tantôt seiches, & tantôt avec des linimens un peu spiritueux & huileux. La malade fit encore usage, pendant environ un mois, d'apozèmes diurétiques & céphaliques, entremêlés de tems en tems de quelques purgatifs.

Quelqu'indiqués que fussent ces remedes, la malade, néanmoins, étoit dans le même état. Ce fut dans ce moment qu'on me proposa de vouloir appliquer l'Electricité à cette malade, pour derniere ressource.

Je saisis avec d'autant plus de plaisir cette occasion, que je voyois le cas où ma méthode pouvoit, selon mon raisonnement, obtenir un heureux succès. L'événement surpassa mes espérances, & me mit au comble de mes desirs. Le Lecteur va en juger lui-même par la lecture du journal qui suit.

Ce Journal a été fait chaque jour en présence de toutes les personnes qui se trouvoient à la chambre de la malade, & dont le nombre n'étoit pas petit, sur-tout après les premiers succès; qui ayant saisi d'admiration toutes les Religieuses; elles venoient en foule immédiatement après l'opération, pour être témoins oculaires de l'examen des progrès, & avoir le plaisir de contempler les prodiges, toujours nouveaux, de la vertu électrique qui agissoit si puissamment sur la personne de la malade.

Ajoutez la présence de quatre témoins, qui changeoient tous les jours. C'étoient des personnes de tout état, qui sollicitoient les unes après les autres l'agrément de Madame la Prieure, pour faire le pénible exercice de tourner la roue de la machine pendant l'opération. Ce moyen a procuré une infinité de témoins oculaires de la confection de ce journal.

On y verra encore l'attestation d'un témoin constant. C'est M. de Campredon, qui, quoiqu'issu d'une des plus anciennes Maisons de la Province, n'a pas regardé au dessous de la noblesse de sa condition, la peine qu'il s'est donnée d'appliquer ses mains au globe électrique, pendant tout le cours de cette guérison.

JOURNAL

De la guérison électrique de Madame D'ESPRER, Religieuse Chanoinesse à Perpignan.

IX. *Septembre.* 1768.

Vent Nord-Ouest, 5 heures du soir. Electricité foible.

L'opération dura un quart d'heure ; le bras malade ne sentit aucune étincelle, quoiqu'on en tirât pendant tout le tems de l'opération.

X.

Vent Nord-ouest, 5 heur. du soir. élect. foible.

L'opération dura un quart d'heure, en tirant toujours des étincelles du bras malade, qui n'en sentit aucune ; cependant la malade sentit une démangeaison sous l'aisselle.

X I.

Vent au Sud, 5 heures du soir. Electricité foible.

L'opération dura un quart d'heure ; la malade sentit une démangeaison au coude & sur le pli du bras.

X I I.

Vent à l'Est. Elec-

L'opération a duré un

XII. *Septembre.*

gros quart d'heure. D'abord après l'opération, l'avant-bras a fait le mouvement de pronation & de supination. De plus, la malade a élevé le coude; & le 13, à son réveil, elle a fléchi les doigts, excepté le pouce.

ricité foible.

XIII.

Le bras malade a senti les étincelles, un peu de douleur au coude, & quelques picotemens entre l'articulation du bras & de l'avant-bras, partie interne.

Vent Nord-ouest, 5 heures du soir, Thermom. dans la chambre 23 dégrés, Barom. 27 pouces 2 lig. élect. forte pendant un quart d'heure & demi.

XIV.

Le bras malade a senti les étincelles. Le pouce, qui, jusqu'à ce jour, a été absolument immobile, a fait du mouvement involontaire à chaque étincelle qu'on tiroit du muscle anthitenar. Avant d'examiner le succès de l'opération, on a laissé reposer la malade un

Vent Nord-Ouest therm. 22 dégrés barom. 27 pouces 6 lig. élect. forte pendant une demie heure.

XIV. *Septembre.*

petit quart d'heure ; après quoi, la malade assise sur son fauteuil, on a placé une petite tablette sur les bras du fautéuil, où je pouvois examiner d'une façon commode, les progrès de la guérison, puisque l'avant-bras se plaçoit sur la tablette dans une situation horizontale. En procédant à l'examen, j'ai vû que le pouce avoit reçu un petit mouvement volontaire. Le 15 du même mois, je me suis transporté dans l'appartement de la malade, pour examiner à son réveil les progrès qui auroient pû survenir par le repos du sommeil. J'ai trouvé le mouvement des quatre doigts un peu plus fort, celui du pouce restant le même.

Cette observation m'a fait prendre la résolution de faire mettre la malade dans son lit, d'abord après l'opération du soir.

X V. *Septembre.*

Les étincelles devenoient plus ſenſibles au bras malade ; j'ai fait mettre la malade, après l'opération, dans le lit qu'on avoit eu ſoin d'échauffer un peu. Aprés une demie-heure de repos, j'ai procédé à l'examen du ſuccès ; pour cet effet, la malade s'eſt aſſiſe ſur le lit, & le bras paralytique s'eſt porté de lui-même, par un mouvement bien volontaire ſur l'eſtomach ; enſuite, ce même bras eſt allé chercher le mouchoir à un pied de diſtance du corps ſur le lit ; la main, moyennant le pouce & les autres doigts, a pris le mouchoir, qui a été tranſporté au côté oppoſé du corps : le même mouchoir a été remis à ſa premiere place, & ainſi alternativement pendant pluſieurs fois de ſuite, pour ſatiſfaire la curioſité de pluſieurs perſonnes qui couroient en foule de tout le

Vent Nord-Oueſt, therm. 21 d. barom. 27 p. 6 lig. éleƈt. pendant une demie heure.

X V. *Septembre.*

Couvent. On a jetté un éventail sur le lit; la malade l'a pris & l'a élevé; on lui a donné un Crucifix assez pesant, elle l'a élevé de même. On ne se lassoit pas de procurer à la malade, différens exercices, tant on étoit surpris de l'événement: cependant il m'a paru que ces mouvemens se rallentissoient un peu par la chaleur du lit; peut-être est-ce préjugé de ma part; la malade, dans cette incertitude, ne se mettra plus dans le lit après l'opération.

X V I.

Vent Sud-Est, therm. 21 dégrés & demi, baromet. 27 p. 3 lig. élect. forte pendant une demie heure.

J'ai laissé reposer la malade pendant une heure après l'opération: ensuite, en procédant à l'examen du succès, j'ai vû que le pouce a touché l'extrémité de l'index, de celui du milieu & de l'annulaire, ce qu'il ne faisoit pas auparavant, mais il n'a pu atteindre l'extrémité du petit doigt. La malade serre

XVI. *Septembre.*

assez fort ce qu'on lui présente, comme la main d'une personne : elle porte la main à un pied d'élévation, mais elle ne peut pas l'élever jusqu'au menton, quoiqu'elle en approche de fort près, la main retombe précipitemment.

XVII.

Une heure après l'opérarâtion, l'avant-bras s'est un peu élevé, le coude étant appuyé sur la tablette, ce qui ne pouvoit se faire avant l'opération, mais le pouce ne put pas atteindre l'extrémité du petit doigt : tous les progrès précédens subsistent toujours.

Vent sud-Ouest, therm. 19 d. barom. 27 p. & demi. l'élect. forte pendant une demie heure.

XVIII.

Demie-heure de repos après l'opération, le pouce a enfin touché l'extrémité du petit doigt ; tous les doigts se joignent ensemble à leurs extrémités d'un mou-

Vent nord-ouest, thermom. 19 d. $\frac{1}{2}$, barom. 27 p. 5 lig. élect. forte pendant une demie heure & 10 minutes.

X V I I I. *Septembre.*

vement bien volontaire ; quoique momentané : l'avant-bras se releve, le coude restant appuyé sur la tablette, & la main se porte alors au menton : l'avant-bras étendu sur la tablette, le poignet se releve, quoique d'un mouvement tardif : enfin, tout l'avant-bras est porté dans une direction horisontale jusqu'à la hauteur de l'estomach.

X I X.

Vent Est, therm. 19 dég. barom. 27 p. 6 lig. ½ élect. forte pendant une demie heure & 10 minutes.

L'avant-bras s'est élevé jusqu'au menton. Le 10 après le réveil, la main s'est portée jusqu'à la bouche : tous les mouvemens précédens sont beaucoup plus forts.

X X.

Vent Sud-est, therm. 19 dégrés ¾ barom. 27 p. 6 lig. élect. médiocre deux gros quarts d'heure d'opération.

On a mis un intervalle de quelques minutes entre les deux quarts-d'heure qu'a duré cette opération.

La malade, après le premier quart-d'heure, a por-

té la main au front: après le second quart-d'heure, l'index a reçu un mouvement volontaire d'adduction & d'abduction du doigt du milieu, la main étant appliquée sur la tablette: le poignet se releve, l'avant-bras restant de même appuyé sur la tablette.

Avant l'opération, la malade a fait quatre ou cinq pas toute seule: & après l'opération, elle s'est levée toute seule de son fauteuil: tous les mouvemens précédens sont plus forts.

XXI.

Vent Est, therm. 20 dégrés ½ barom. 27 p. 5 lig. élect. de deux gros quarts d'heure.

Le petit doigt a reçu le même mouvement de l'index, énoncé dans l'opération précédente, tout le reste étant dans le même état.

Le 22, au réveil de la malade, le doigt du milieu & l'annulaire, ont joui du même mouvement que les trois autres doigts.

OBSERVATION GÊNÉRALE.

Tous les muscles du bras, de l'avant-bras, du poignet & des doigts, même ceux de l'épaule, jouissent d'un mouvement volontaire très apparent, quoiqu'avec peine & foiblesse.

XXI. *Septembre.*

Vent Nord-Est; élect. foible durant trois quarts d'heure, therm. 21 d. barom. 27 p. 3 lig.

Le carpe étant appuyé sur la tablette, la malade a relevé la main.

Le 23, après le réveil, on a fait faire différens exercices à la malade; je lui ai vû prendre le Crucifix de bonne grace, le porter à sa bouche, & le remettre fort naturellement sur le lit sans la moindre chûte; elle a pris du tabac, & le nez a exercé ses fonctions: le bras jouit de toutes sortes de mouvemens; mais la lenteur accompagne ceux qui se sont nouvellement introduits, tandis que les premiers sont beaucoup plus forts; de sorte qu'elle tient le coude & l'avant-bras

XXII. *Septembre.*

élevé horisontalement pendant l'espace de trois minutes.

XXIII.

La main, après l'opération, s'est portée plus haut au front qu'elle ne pouvoit faire avant.

Vent nord-ouest, therm. 21 d. barom. 27 p. 3 lig. élect. forte pendant trois quarts d'heure.

Le 24, après son réveil, j'ai vu les mouvemens du bras très-sensiblement plus forts; elle a élevé tout le bras tendu à la hauteur de deux pieds sur le lit.

XXIV.

La malade, après l'opération, a porté le bras, ci-devant paralytique, derriere son corps, & l'a élevé le long du dos à une hauteur de trois ou quatre doigts.

Vent nord-ouest, therm. 21 d. barom. 27 p. 5 lig. élect. forte de trois quarts d'heure.

XXV.

Tant de mouvemens introduits ne me laissoient plus de ressources à connoître exactement le progrès de la

Vent nord-ouest, therm. 21 d. barom. 27 p. 7 lig. élect. forte d'une heure.

X X V. *Septembre.*

guérison, en conséquence, j'ai imaginé l'expédient qui suit.

J'ai pris un petit sac, j'y ai mis du plomb en telle quantité, que le sac posé sur la tablette, la malade ne pouvoit plus le lever : après cette préparation, j'ai pesé le sac, j'y ai trouvé 6 marcs 6 onces de poids.

On a électrisé pendant une heure, & immédiatement après l'opération, la Malade a élevé le sac à trois pouces de la tablette ; l'engorgement de la main malade a diminué sensiblement.

X X V I.

Vent sud-est, therm. 20 d. barom. 27 p. 7 l. élect. au dessus du médiocre pendant une heure & un quart.

J'ai ajouté au petit sac une once deux gros & demi, pour remettre l'équilibre avec la force du bras malade avant l'opération, & j'en ferai toujours de même dans les opérations qui suivront.

XXVI. *Septembre.*

Après l'opération, le bras malade a élevé le sac à trois pouces de la tablette; il a fallu ajouter deux onces deux gros pour remettre l'équilibre.

XXVII.

L'opération de ce jour a donné deux onces cinq gros de force.

Vent nord, therm. 20 d. $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 7 l. élect. forte d'une heure & un quart.

XXVIII.

Depuis l'opération d'hier, la malade a gagné 3 onces de force.

L'opération d'aujourd'hui a donné une once six gros.

Vent à l'est, therm. 20 d. $\frac{3}{4}$ barom 27 p. 7 l. $\frac{1}{2}$ élect au dessus du médiocre pendant une heure.

Les étincelles lui sont devenues si sensibles qu'elle ne les supporte qu'avec peine.

Elle porte la main sur la tête.

On n'a donné qu'une heure d'électricité, parce que la malade a pris médecine.

X X I X. *Septembre.*

Vent à l'est, therm. 20 d. barom 27 p. 7 l. élect. forte pendant deux heures.

Depuis la derniere opération, la malade a acquis trois onces de force.

L'opération d'aujourd'hui lui en a donné un marc trois onces.

X X X. *à 9 heures du matin.*

Vent à l'est, therm. 20 d. $\frac{1}{3}$ barom. 27 p. 5 l. élect médiocre durant une heure.

La malade a acquis depuis hier un marc de force.

L'opération d'une heure lui en a donné quatre onces.

A 5 heures du soir.

Elect. médiocre pendant 2 heures.

Cette opération a donné à la malade sept onces de force.

Premier OCTOBRE *9 heures du matin.*

Vent nord-est, therm. 19 d. barom. 27 p. 5 lig. $\frac{1}{2}$.

La malade depuis hier, est plus forte d'un marc & deux onces.

Après l'opération je lui ai trouvé trois onces & demi de plus.

A 4 heures du soir.

Vent à l'est, therm. 21 d. barom 27 p. 4 lig. orage.

Demi-once d'augmentation par l'électricité.

II. *Octobre, à 9 heures du matin.*

Point d'augmentation ni avant ni après l'opération.

Vent sud-est, therm. 19 d. barom. 27 p. 4 lig. $\frac{1}{4}$ élect. foible pendant une heure.

A 5 heures du soir.

Avant l'opération aucune augmentation.

Immédiatement après l'opération, augmentation de dix onces de force.

Vent à l'est, therm. 20 d. barom. 27 p. 3 lig. élect médiocre pend. deux heures.

III.

Avant l'opération à 5 heures du soir, trois onces d'augmentation. Après l'opération une once de force de plus.

Vent au sud, therm. 20 d. barom. 27. p. 6 lig. elect. foible pendant deux heures

IV.

Avant l'opération j'ai trouvé trois onces de force de plus.

Après l'opération point d'augmentation.

Vent sud, therm. 19 d. barom. 27 p. 3 lig. électric. très-foible pendant deux heures.

V.

Avant l'opération j'ai trouvé un marc, une once de force de plus.

Après l'opération la force à resté la même.

Vent à l'est, therm. 20 d. barom. 27 p. 4 lig. électric. forte pendant deux heures.

V I. *Octobre, à 9 heures du matin.*

Vent nord-est. ther 20 d. $\frac{2}{3}$ barom. 27 p. 1 l. & $\frac{1}{2}$ élect foible d'une heure.	Avant & après l'opération, même force.

A 2 heures du soir.

Vent nord-est, ther. 20 d. bar. 27 p. 3. l. élect. forte pendant une heure & demie.	Avant & après l'opération, même force.

V I I. *à 9 heures du matin.*

Vent nord-est, therm. 21 d. barometre 37 p. 3 lign. élect. foible d'une heure. & demie.	Avant & après l'opération, même force.

A trois heures du soir.

Vent à l'est therm. 21. d. barom 27 p. 2 l. lig. élect. foible pendant une heure & demie.	Avant & après l'opération, même force.

V I I I. *à neuf heures du matin.*

Vent nord-est, therm. 21 d. $\frac{1}{2}$. barom. 27 p. 1 ligne $\frac{1}{2}$. élect. foible pendant trois quarts d'heure, par ordre du Médecin.	Avant & après l'opération, même force.

A trois heures du soir.

Vent, &c. *idem.*	Avant & après l'opération, même force.

VIII. *Octobre*

On s'est amusé à voir descendre la malade par un escalier : elle en a descendu huit marches & les a remontées de même avec aisance : on a changé la situation de la malade pour procéder dorénavant à l'examen des progrès (j'étois absent ce jour là) on a essayé de lui faire lever le sac en la faisant tenir debout, elle l'a élevé avec facilité à la hauteur d'un pied.

IX. *à neuf heures du matin.*

Avant l'opération, il a fallu ajouter dans le sac 6 marcs 4 onces pour remettre l'équilibre avec la force de la malade, qui se tenoit debout devant la même table de la veille.

Vent nord-ouest, thermom. 21 dég $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 3 lig. élect. médiocr. pendant trois quarts d'heure.

Après l'opération, même force.

Elle a descendu l'escalier composé de vingt-quatre marches, avec beaucoup d'aisance, & l'a remonté de

IX. *Octobre.*

même, en changeant de pied à haque marche, sans jamais reposer les deux pieds sur la même.

A 4 heures du soir.

Therm. 22 deg. barom. 27 p. 5 lig. élect. forte pendant une heure. Vent nord-ouest.

Avant l'opération, même force.

Après l'opération, je lui ai trouvé deux marcs de force de plus.

OBSERVATION

Sur l'engorgement œdémateux de la main.

CONSTAMMENT immédiatement après l'opération, l'engorgement a diminué, quoique tous les matins cet engorgement augmentât plus ou moins.

M. le Médecin trouve à propos de suspendre les opérations dès aujourd'hui, parce qu'il y a déjà un mois qu'on opere, & pour s'assurer d'une maniere non équivoque de l'effet constant.

En second lieu, par la crainte qu'une trop longue électrisation ne portât coup à la santé de la malade.

En troisieme lieu, parce que le tems est

eſt trop chaud. (L'expérience m'a appris depuis, qu'aucun de ces motifs n'eſt pas du tout à craindre.)

En conſéquence, pour avoir autant de préciſion que faire ſe peut, j'ai meſuré avec un compas courbe, les épaiſſeurs & les largeurs des deux mains de la malade.

Epaiſſeur.	De la main malade, 1 p. 3 lignes. De la main ſaine, 11 lig. un tiers.
Lergeur.	De la main malade, 2 p. 10 lignes. De la main ſaine, 2 po. 9 lignes deux tiers

I V. *Novembre.*

On a recommencé les opérations aujourd'hui avec un globe d'Angleterre, j'ai trouvé, avant l'opération, une augmentation de neuf onces de force; l'opération a encore produit quatre onces de plus.

Vent à l'eſt, thermom. 18 d. barom. 27 p. 6 lig. électr. forte, par comparaiſon au globe dont on s'étoit ſervi juſqu'ici, qui étoit du verre du Rouſſillon, une heure de manipulation.

Epaiſſeur de la main malade, un pouce 1 l. un tiers.

Largeur de cette main, 2 pouces 7 lignes 2 tiers.

V. *Novembre.*

Vent nord-ouest, therm. 17. d. barom. 27 pouces 6 lignes ½ une heure & un quart délectricité forte comme hier.

Avant l'opération, même force.

Après l'opération, deux marcs deux onces d'augmentation.

VI.

Vent nord-ouest. therm. 16 d. barom. 27 p. 9 lig. électric. forte d'une heure & demie.

Avant & après l'opération, même force.

VII.

Vent sud est, thermom 15 d. barom. 27 p. 9 lig. électric. forte pendant une heure & demie.

Avant l'opération, même force.

Après l'opération, six onces d'augmentation.

VIII.

Vent nord ouest, thermom. 14 deg. ¾ barom. 27 p. 7 lig. élect. forte pendant une heure & demie.

Avant & après l'opération, même force.

IX.

Vent nord-ouest, therm. 15 d. barom. 27 p. 7 lig. élect. médiocre d'une heure & demie.

Avant & après l'opération, même force.

X. *Novembre.*

Avant & après l'opération, même force

Vent nord-ouest, thermom. 14 deg. $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 7 lig. électric. forte d'une heure & demie.

X I.

L'impatience m'en a pris, voyant tant de jours consécutifs sans aucun progrès apparent: il est vrai que la malade se plaignoit d'une douleur assez vive depuis trois jours à l'articulation de l'épaule; c'étoit pour moi un avant-coureur de guérison, parce que j'ai observé constamment que dans les guérisons particulieres des différentes parties du bras, détaillées dans ce Journal, la douleur dans la partie a toujours précédé la guérison; cependant aujourd'hui la douleur a beaucoup diminué, & je ne trouve pas d'augmentation de force: j'ai cru que le trop grand froid faisoit obstacle: j'ai fait allumer un grand feu, jusqu'à ce

Vent nord-ouest thermom. -21 deg. $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 3 lign.

X I. [*Novembre.*

que j'aie vu le thermometre placé à côté de la malade à la hauteur de 21 d. $\frac{1}{2}$.

Après cette préparation, j'ai procédé à l'électrisation, qui a duré une heure & un quart; après l'opération, j'ai trouvé une petite augmentation de force que je n'ai pas mesurée, à cause de sa modicité.

X I I.

Vent nord-est, therm. 21 d. barom. 27. p. 1 lig. élect. forte.

J'ai fait la même préparation qu'hier pour le thermomettre.

Avant de commencer, j'ai mesuré les forces, & j'y ai trouvé quatre marcs six onces d'augmentation.

J'ai électrisé ensuite pendant une heure & un quart, & j'ai trouvé encore augmentation de force, après l'opération, que je n'ai pas mesurée, par rapport à sa modicité.

XIII. *Novembre.*

Avant l'opération, même force.

Après l'opération, une augmentation très-modique.

Vent à l'est, thermometre 21 dég. $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 6 lign. élect. foible, une heure & un quart d'opération.

XIV.

Avant l'opération, j'ai trouvé cinq marcs d'augmentation de force.

Après l'opération, j'ai encore trouvé une petite augmentation.

Vent sud-est, therm. 21. degré $\frac{3}{2}$ barom. 27 p. 6 lign. $\frac{1}{2}$ élect. foible pendant une heure & un quart.

XV.

Avant l'opération, j'ai trouvé cinq marcs d'augmentation.

Après l'opération, la force a resté la même.

Vend nord-ouest, therm. 23 d. barom. 27 pouces. 7 lign. $\frac{1}{2}$ élect. forte pendant cinq quarts d'heure.

XVI.

Avant l'opération, même force.

Après l'opération, j'ai trouvé une petite augmentation, qui m'annonce un plus grand progrès pour demain.

Vent nord-ouest, therm. 20 d. barom. 27 p, 7. lign. électr. forte de cinq quarts d'heure.

XVII. *Novembre.*

Vent à l'est, thermom. 20 d. barom. 27 p. 5 lign. élect. médiocre pendant une heure & demie.

Avant l'opération, j'ai trouvé trois onces d'augmentation, ce qui a mis l'égalité de forces entre le bras ci-devant paralytique & le bras sain; de sorte que ni l'un ni l'autre ne peuvent plus élever le petit sac, quoique tous les deux ensemble le levent à la hauteur d'un pied.

J'ai opéré ensuite pendant une heure & demie à l'ordinaire; après l'opération, je n'ai pas trouvé la moindre augmentation de force ni dans l'un ni dans l'autre bras.

XVIII.

Vent nord-ouest, thermom. 21 deg. $\frac{1}{2}$ barom. 27 p. 8 lign. élect. forte pendant une heure & un quart.

Avant & après l'opération, même force dans les deux bras.

OBSERVATION GÉNÉRALE.

La malade fait les mêmes exercices qu'elle faisoit avant de tomber dans la paralysie. Elle descend, elle monte les différens escaliers du Couvent avec aisance. Elle s'amuse tantôt à coudre, tantôt à tricoter, &c. Elle s'habille & se deshabille toute seule; elle n'a pas besoin de secours pour se mettre au lit. Elle noue & denoue ses rubans; sa bouche est remise dans sa situation naturelle; le nez & le gosier exercent librement leurs fonctions; la parole n'est plus embarrassée; l'esprit jouit de la plus parfaite liberté: on diroit par toutes ces merveilles, que la guérison est parfaite.

Je me suis bien assuré du contraire; & je vois qu'il y a encore du chemin à faire pour parvenir à cet état desiré d'une parfaite guérison.

La main malade est encore un peu gonflée; ce qui paroit annoncer que les vaisseaux ne jouissent pas de ce degré d'élasticité qui leur est nécessaire pour réagir contre les liquides, & pour leur procurer par-là leur circulation.

J'ai fait placer la malade devant un clavessin, pour juger de la différente agilité qui pourroit se trouver dans les doigts de

l'une & de l'autre main : la main saine parcourt les touches du claveſſin avec une rapidité & une agilité qui ne laiſſe rien à deſirer, tandis que les doigts de la main malade vont avec beaucoup plus de lenteur.

J'ai fait prendre le bras malade par mon Chirurgien, qui lui a fait faire involontairement tous les mouvemens dont un bras eſt ſuſceptible, à commencer par l'articulation de l'épaule, juſqu'aux dernieres articulations des doigts; cette épreuve a été une eſpéce de torture pour la malade; une douleur très-vive ſe faiſoit ſentir à chaque articulation dans le moment de l'action: j'ai cru pouvoir conclure que les articulations étoient encore embarraſſées; ce qui m'a fait naître la penſée de me ſervir de l'expérience de Leyde pour ce ſeul cas, ayant obtenu tous les effets précédens ſans le ſecours de cette terrible ſecouſſe, que je regarde comme très-dangereuſe. Auſſi je ne la mettrai en uſage que lorſque je ſerai bien aſſuré que la méthode que j'ai obſervée juſqu'ici, avec un petit changement dans la manipulation, me deviendra inutile. Pour porter un tel jugement, je dois connoître avec une certaine préciſion, ſi je ferai des progrès dorénavant par mes opérations; en conſéquence, j'ai imaginé l'expédient qui ſuit.

J'ai fait placer la malade toute droite,

de façon que son dos & sa tête fussent colés contre le mur ; je lui ai fait tendre le bras sain en avant dans une direction horizontale ; ensuite elle l'a élevé jusqu'à ce que le bras fût colé contre le mur dans une direction perpendiculaire, les doigts bien tendus.

La distance qui se trouve entre le pavé, & l'extrémité du doigt du milieu, est de 5 pieds 8 pouces 3 lignes.

J'ai ensuite fait élever le bras malade ; & moyennant une jauge à l'équerre que j'ai placée sur une ligne à plomb tracée sur le mur, j'ai trouvé que l'extrémité du doigt du milieu de cette main ne pouvoit s'élever qu'à la hauteur de 5 pieds 1 pouce 4 lignes.

XIX. *Novembre.*

Vent nord-ouest therm. 18 d. barom. 27 p. 8 lig. électric. forte pendant une heure & demie.

Avant l'opération, j'ai trouvé au bras malade & au bras sain, une augmentation de deux onces : je ne m'attendois pas à un pareil effet.

Après trois quarts d'heure d'électrisation, la malade a porté la main à la hauteur d'un pouce huit lignes de plus qu'hier.

Après les autres trois quarts d'heure d'opération,

X I X. *Novembre.*

la main malade s'est élevée encore d'un pouce & huit lignes de plus.

La force a resté la même dans l'un & dans l'autre bras.

X X.

Vent nord-ouest, therm. 23 d. barom. 27 p. 7 lig. électric. forte pendant une heure & demie.

Avant & après l'opération, même état.

X X I.

Vent nord-ouest, therm. 21 d. $\frac{1}{2}$. bar. 27 p. 5 lig. élect. forte pendant une heure & demie.

Le bras s'est élevé un pouce & demi plus haut.

X X I I.

Vent ouest, thermom. 21 d. $\frac{1}{2}$ barom. 26 p. 8 lig. électric. médiocre pendant une heure & demie.

Le bras s'est élevé, après l'opération, trois lignes plus haut.

X X I I I.

Vent à l'est, thermom. 20 d. barom. 26 pouces 10 lig. $\frac{1}{2}$ élect. médioc. pendant une heure & demi.

Le bras s'est élevé plus haut.

X X I V. *Novembre.*

Le bras malade s'est élevé à la même hauteur du bras sain.

Vent à l'est, thermom. 18 dégrés ½. barom. 27 p. 4 lig. élect. médioc. pendant une heure & demie.

Avant cette opération, j'ai tracé un quart de cercle sur la muraille, dont le centre répond à-peu-près à l'articulation de l'épaule, la ligne de 90 dégrés perpendiculaire au plancher.

J'ai placé la malade contre le mur, en laissant pendre son bras perpendiculairement; ensuite elle a élevé le bras le long de la muraille; il s'est élevé, avant l'opération, à la hauteur de cinq dégrés, au quart de cercle.

Après l'opération, ce même bras s'est élevé jusqu'au trentiéme dégré.

X X V.

Après l'opération, le bras s'est élevé au quarante-deuxiéme dégré.

Electr. pendant une heure & demie.

X X V I.

Après l'opération, le bras s'est élevé au cinquante-cinquiéme dégré.

Electr. pendant une heure & un quart.

XXVII. *Novembre.*

Electr. pendant une heure & un quart.

Après l'opération, le bras s'est élevé au soixante-cinquiéme dégré.

XXVIII.

Electr. pendant une heure.

Le bras s'est enfin élevé au 90e. dégré.

XXIX. & XXX.

Electr. pendant une heure.

On a continué les opérations, & l'état de la malade a subsisté le même.

Ier. II. & III. DECEMBRE.

Electr. pendant une heure.

De même.

IV.

Electr. pendant une heure.

Enfin, le 4 de ce mois, ayant trouvé, par le moyen du compas, les épaisseurs des deux mains parfaitement égales, & les douleurs des articulations s'étant évanouies, je me suis retiré, après avoir obtenu une guérison si parfaite, par L'ELECTRICITÉ.

REMARQUE.

81 heures 1 minute & demie d'Électricité, distribuées en 62 jours, ont produit 45 marcs 5 onces 7 gros $\frac{1}{2}$. de force, & une entiere guérison de la paralysie de Madame d'Esprer, Religieuse Chanoinesse de l'Ordre de S. Augustin à Perpignan : signés *Done Angélique d'Oms de Sagarre*, Prieure du Monastere de S. Sauveur, Ordre des Chanoinesses Régulieres de Saint-Augustin ; *de Campredon de Cahors*, pour avoir assisté à toutes les opérations ; *Bonafos* ; *Masvesi*, Médecin & Chirurgien du Monastere.

DELIBÉRATION CAPITULAIRE.

Le cinquieme jour de Décembre 1764, Madame la Prieure a assemblé son Chapitre, auquel ont assisté Dame Done Angélique de Banijuls de Marty ; Dame Done Marguerite de Boisembert de Sagarrigue ; Dame Done Françoise Delpas de Generés ; Dame Done Marie d'Oms de Tord ; Dame Done Marguerite d'Oms de Tord ; Dame Catherine d'Esprer de Tamarit ; Dame Done Marie-Anne de Banijuls de Forcade ; Dame Done Marie de l'Anglade d'Oms ; Dame Done Paule de Sagarrigue de l'Anglade ; Dame Done Marie-Anne de Jorda d'Ortega ; Dame Done Marie-Thèrese

d'Oms de Copons, toutes Dames Chanoinesses, Professes de l'Ordre de S. Augustin, convoquées & assemblées au son de la cloche par ordre de Madame la Prieure dans la salle Capitulaire: Madame la Prieure leur a fait la proposition suivante.

Mesdames, vous avez vu toutes comme moi, le triste état de Madame d'Esprer, Chanoinesse de notre Monastère, devenue tout à coup paralytique de tout le côté gauche, nous sommes aujourd'hui les témoins oculaires des effets admirables qu'a produit l'Électricité sur cette Dame; nous avons vu de nos propres yeux les progrès de sa guérison surprenante, que *M. le Chanoine Sans* a consignés dans un Journal en notre présence à mesure qu'ils sont arrivés; la guérison étant portée aujourd'hui presque à son entiere perfection. *M. le Chanoine Sans* se retire après s'être donné tous les soins imaginables pour réussir à une entreprise si nouvelle & si extraordinaire pour nous. Il me semble que M. le *Chanoine Sans* mérite un remerciement de notre part; c'est ce qui m'a engagé à vous assembler, Mesdames, pour que vous déliberiez si *M. le Chanoine Sans* sera remercié de la part du Chapitre, pour avoir guéri si extraordinairement Madame d'Esprer, pour moi c'est mon avis.

Sur lequel avis il a été unanimement dé-

libéré, que *M. le Chanoine Sans* seroit remercié par Madame la Prieure de la part du Chapitre, d'avoir guéri M^de^ d'Esprer, & que de plus, Madame la Prieure signeroit pour toutes les Dames, le Journal que *M. le Chanoine Sans* a fait en notre présence, jour par jour de tous les progrès de la guérison de Madame d'Esprer, & que Madame la Prieure fera donner un extrait de la présente délibération à *M. le Chanoine Sans*, signé & scellé aux armes du Chapitre, Signée Done *Angélique d'Oms de Sagarre*, Prieure du Monastère de St. Sauveur, Ordre des Chanoinesses Régulières de Saint Augustin, & pour le Chapitre, *Done Marianne de Banijuls de Forcade*, Secrétaire & Archiviste du Chapitre.

Selon une Lettre missive de M. l'Abbé Nollet du 11 Février 1769, ce Journal a été lu par lui-même tout entier dans une des assemblées de l'Académie des Sciences qui nomma deux Commissaires, selon l'usage, pour l'examiner plus particulierement & en rendre compte le huit dudit mois. Les Commissaires firent leur rapport. Ce rapport a conclu à ce que le Journal avec les piéces justificatives, seroient imprimés en leur entier dans le sixiéme Volume des Sçavans Etrangers; nonobstant ce jugement, il a été décidé qu'on feroit des perquisitions nécessaires pour appren-

dre d'ici au tems de l'impression, si la guérison de Madame d'Esprer se soutenoit ; ce sont les propres termes de la Lettre. Cette commission fut donnée à M. Bonafos & à moi. La Religieuse, bien loin de rien perdre de sa guérison, a au contraire beaucoup gagné en appétit & en embonpoint, comme il est constaté par le Procès-verbal qui suit :

PROCES-VERBAL DE *l'état de Madame* D'ESPRER, *trois mois après sa guérison.*

L'an mil sept cent soixante-neuf, & le premier jour du mois de Mars, dans le Couvent des Dames Chanoinesses de l'Ordre de St. Augustin de la Ville de Perpignan, pardevant Nous, Notaire de ladite Ville, soussigné, ont comparu M$_{re}$ Joseph Bonafos, Docteur & Professeur, Doyen en Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital du Roi de la même Ville, & Protomédic de la Province du Roussillon, & Mre Joseph Sans, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de la Réal de cette Ville, Docteur en Théologie, Professeur Doyen de Philosophie, & Professeur de Physique expérimentale dans ladite Université, domiciliés en cette Ville de Perpignan, lesquels, en conséquence de la Lettre missive de M. l'Abbé Nollet, datée de Paris, le 11me Fé-

vrier, adressée à M[re] Sans, se sont transportés aujourd'hui, conjointement avec Nous, audit Couvent, pour dresser Verbal de l'état actuel de Madame Josephe d'Esprer Jaubert, Religieuse audit Couvent, laquelle ci-devant a été guérie d'une hémiplégie parfaite, par le moyen de l'électrisation comme il résulte du Journal dressé par ledit M[re] Sans, commencé le 9 Septembre 1768, & fini le 4 Décembre suivant, par lequel il conste qu'à la fin du traitement électrique, ladite Dame d'Esprer avoit entierement recouvré le sentiment & le mouvement dans les parties qui en avoient été totalement privées, de sorte qu'il y avoit dans le bras ci-devant paralytique, une force égale à un poids de 45 marcs, 5 onces, 7 gros & demi, force égale à celle du bras sain, & tout de suite ayant procédé à la vérification de l'état dans lequel se trouve aujourd'hui ladite Dame d'Esprer, en présence de Madame Done Angélique d'Oms, Prieure dudit Couvent, a été reconnu:

1°. Que ladite Dame d'Esprer a joui d'une très-bonne santé depuis qu'elle a discontinué le traitement électrique, au point qu'elle a même beaucoup engraissé & acquis de l'embonpoint.

2°. Qu'elle n'a plus ressenti depuis aucune sorte de menace de Paralysie, que

le mouvement & le sentiment se sont constamment conservés dans toute leur perfection.

3°. Que non-seulement la force du bras ci-devant paralytique, n'a pas diminué, mais au contraire elle a augmenté de 9 marcs depuis le 4 Décemb. dernier, jour auquel les opérations électriques ont cessées.

4°. L'engorgement œdemateux du bras est entierement dissipé, tout comme il l'étoit déja ledit jour 4 Décembre ; cette partie se nourrit aussi bien que toutes les autres parties de son corps.

5°. La Jambe qui avoit été pareillement paralysée, est revenue dans son ancien état, & ladite Dame d'Esprer s'en sert aussi bien que ci-devant.

Il résulte des observations ci-dessus, que non-seulement l'état en bien de Madame d'Esprer, depuis qu'elle a discontinué les opérations électriques, n'a pas diminué ; mais qu'au contraire il a augmenté, de quoi a été dressé le présent Procès-verbal pour servir & valoir ainsi qu'il appartiendra, en présence des très-Révérends Mre Ignace Coma, Prêtre, Docteur en Théologie, Targa, Prêtre, Chanoine de ladite Eglise Collégiale de Notre-Dame de la Réal, de Dom Antoine de Çagarrigua, Chevalier, & du sieur François Rozals, Maître en Chirurgie, domiciliés en cette Ville, témoins souf-

signés avec lesdits Messieurs Bonafos & Sans, Madame la Prieure & d'Esprer, & Nous Joseph Mundi, Notaire soussigné. Signé à l'Original: *Done Angélique d'Oms*, Prieure, *Çagarigua d'Esprer*, *Josephe*, *d'Esprer* & *Jaubert Coma*; *Sans*, *Bonafos*, *Targa*, Chanoine, *François*, *Rozals*, & *Mundi*. Ce Verbal a été contrôlé le premier Mars 1769, & envoyé tout de suite à M. l'Abbé Nollet pour être lu à l'Académie.

Ce premier succès obtenu, anima mon zèle pour multiplier les expériences; j'entrepris en conséquence tous les Paralytiques qui se présenterent, & que la guérison de la Religieuse, qui fut bientôt publique, encouragea à se remettre entre mes mains; on va voir quels ont été les succès de mes travaux.

SECONDE GUÉRISON.

FRANÇOISE-ILLA TARRISSE, de Perpignan, paralytique depuis quatre mois & demi.

FRANÇOISE ILLA, veuve du sieur Joseph Tarrisse, Marchand, âgée d'environ 48 ans, fut attaquée d'une hémiplégie du côté gauche le 21 Juillet 1768.

Elle fut traitée par son Médecin qui lui

donna les remedes ordinaires en pareil cas, cependant, lorsque j'entrepris sa guérison, elle se trouvoit dans l'état suivant.

1°. Son bras jouissoit d'un mouvement très-foible & très-gêné dans son articulation avec l'homoplate.

2°. L'avant-bras jouissoit encore d'un petit mouvement d'inflexion, mais le mouvement d'extension étoit entierement détruit.

3°. Le mouvement du carpe sur l'avant-bras, totalement perdu.

4°. Chaque doigt laissoit appercevoir un soupçon de mouvement dans les articulations des premières phalanges avec les secondes, & des secondes avec les troisièmes dans les articulations des doigts avec le métacarpe : le mouvement étoit totalement perdu.

5°. Elle ne pouvoit porter sa main que jusqu'au sein.

6o. L'extrémité inférieure jouissoit de quelques mouvemens si foibles, que la malade ne pouvoit marcher qu'à l'aide d'un bâton, & d'une personne qui la soutenoit, ayant dans sa démarche pénible & très-laborieuse, son corps extrêmement courbé.

7o. Les orteils, ni le pied ni le genouil, ne jouissoient d'aucun mouvement qui leur fut propre.

Tel étoit l'état de cette malade lorsque je commençai à traiter sa paralysie le 9

Décembre ; voici quels furent les progrès de sa guérison.

Le 11, elle sentit une douleur pendant la nuit depuis l'épaule jusqu'au coude.

Le 12, la douleur s'est étendue pendant la nuit jusqu'à l'extrémité des doigts.

Le 13, elle porta son bras près des yeux.

Le 14, elle sentit une douleur pendant la nuit le long du bras & dans tout le petit doigt.

Le 15, elle a senti pendant la nuit une douleur très-vive à la partie externe des deux bras, & une douleur encore plus vive le long de la cuisse malade.

Le 16, pendant la nuit, elle a senti la douleur depuis l'épaule jusqu'au coude : cette douleur s'est vivement répandue jusqu'aux premieres articulations des doigts, partie interne ; de-là, elle s'est répandue jusqu'à la premiere articulation de la cuisse, jusqu'au genouil où elle a persévéré très-long tems : de-là, cette douleur s'est répandue sourdement le long de la jambe, & s'est faite sentir très-vivement sur le pied à l'endroit de la boucle.

Pendant l'opération, la douleur s'est réveillée très-vivement dans toute la cuisse malade, partie interne & externe ; cette douleur s'est encore répandue à toutes les articulations des doigts, dessous & dessus, excepté le pouce.

Le 17, douleur très-vive aux articulations des doigts.

Le 18, l'index & le pouce jouissoient d'un mouvement très-petit, mais bien volontaire.

Le 19, même état.

Le 20 & 21, elle portoit son bras plus haut & les doigts jouissoient d'un plus grand mouvement d'inflexion.

Le 22, 23 & 24, le mouvement d'inflexion des doigts plus fort, le bras se porta au front.

Dans tout le mois de Janvier, les mouvemens ont augmenté à tel point que le bras s'est porté sur la tête, le pouce toucha l'extrémité de tous les autres doigts, la malade ferma la main presque entiérement.

Le 10 Février, la force du bras s'est trouvée de 18 marcs.

Le 15, augmentationd'un marc de force.

Le 28, augmentation de quatre marcs.

Le 2 Mars, augmentation de trois marcs.

Le 5, augmentation de quatre marcs.

Le 10, augmentation de six marcs.

Le 15, augmentation de cinq marcs.

Le 8 Avril, elle nous déclara que les regles lui étoient venues; elles lui avoient manqué, selon son aveu, depuis son attaque.

Le 9, augmentation de deux marcs.

Le 14, augmentation de deux marcs.

Ainsi, la force a augmenté successivement jusqu'au 11 du Mois de Mai auquel jour ayant examiné la force totale, nous avons trouvé qu'elle levoit un poids de cinquante deux livres & demi, poids de table.

L'extrémité inférieure a acquis toute la perfection possible dans tous les mouvemens; il n'est plus question ni de bâton ni d'aucun soutien pour sa démarche, devenue aisée & libre, portant son corps parfaitement bien.

Il lui reste cependant un peu de foiblesse dans les doigts, avec lesquels toutefois elle fait tous les ouvrages ordinaires d'une femme, elle a quitté les opérations électriques le onze du mois de Mai, se voyant en état de gagner son pain, quoique j'eusse souhaité qu'elle eut encore continué les opérations électriques pendant un mois, pour détruire entierement, cette petite foiblesse qui lui resta; à cela près, je ne crois pas qu'il puisse se trouver un Lecteur assez scrupuleux pour me blâmer de compter cette guérison parmi le nombre de celles que je nomme parfaites; cette Demoiselle jouit, tout comme la Religieuse, d'une très-bonne santé. *Voyez* ci-après cette guérison attestée de la maniere la moins équivoque, *pag. 62*.

SOULAGEMENS obtenus par le moyen de l'Electricité, sur des Paralysies invétérées.

Mademoiselle LASSUS, *paralytique depuis vingt-quatre ans.*

J'AI d'abord fait constater son état avant de commencer les opérations électriques par le Procès-Verbal qui suit.

RELATION de l'état de Mademoiselle LASSUS, *avant de commencer les opérations électriques ; par M.* BONAFOS, *Médecin de l'Hôpital Militaire de Perpignan.*

Le 4 Décembre 1768, on a tiré le dessin du bras de la malade, tel qu'il est représenté dans la figure ci-jointe, planche A, fig. 2 ; on a procédé à l'examen de l'état actuel de la malade.

1°. Le pied gauche, la malade étant debout, se rapproche du pied droit en trainant par terre, mais elle ne peut pas le placer sur la même ligne du pied droit vers la pointe.

2°. Lorsquelle marche, son pied gauche décrit

décrit un arc de cercle, en trainant par terre.

3o Son avant bras gauche se porte jusqu'à la région épigastrique avec peine, & ne peut pas monter plus haut.

4°. Elle ne peut porter son bras ni en haut ni en arrière, & en général tous les mouvemens de cette partie sont fort gênés.

5°. Elle a habituellement une difficulté dans la prononciation qui augmente dans certains tems, surtout lorsqu'elle veut parler vite, de sorte que l'on a beaucoup de peine à comprendre ce qu'elle dit.

6.° Qelquefois la bouche est de travers.

7°. L'ensemble de tous ces symptômes caractérise une hémiplégie imparfaite du côté gauche, attendu que le mouvement n'en est que géné, & que cette hémiplégie date de 24 ans. La malade n'avoit que 21 ans lorsqu'elle fut attaquée de cette hémiplégie ; son tempéramment est principalement sanguin.

On n'a rien négligé dans le tems pour guérir la malade, les bains d'eaux thermales à la suite des saignées, des purgatifs & autres remedes qui furent faits dans le tems, ont été les secours qui ont principalement soulagé la malade, puisque l'hémiplégie qui étoit parfaite dans son commencement, n'a diminué que par le moyen desdits bains ; à la suite desquels les par-

ties malades ont recouvré le sentiment & en partie le mouvement.

Il est pourtant à observer que le mouvement de flexion & d'extension de l'avant-bras, est toujours très-gêné ; que le mouvement du poignet & des doigts de la main ganche ne s'est plus rétabli, & qu'il manque encore en entier. Ce sont les muscles extenseurs des doigts qui sont totalement paralysés, de sorte que par l'action des muscles flechisseurs qui ne se trouve pas contrebalancée par l'action de ses antagonistes, la malade ne peut point étendre les doigts qui sont constamment fléchis.

Le contenu ci-dessus a été détaillé en présence des personnes soussignées qui sont toutes témoins de la vérité des faits ci-dessus énoncés. Signé à l'Original, *Bonafos*, Professeur en Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital militaire de la même Ville, & Protomédie de la Province de Roussillon, *J. Massot*, Maître en Chirurgie, *Thérèse Blay* & *Gispert*, *Desbordes*, *Veuve Riu* & *Blay*, *Lassus*, *Desbordes*, *Lassus Gispert*, *le Chevalier de Jaubert*, *Riu*, *Blay*, *Chevalier de Lassus*, *Lassus*, *Sans*. Ce Procès-verbal a été contrôlé à Perpignan, le 31 Mai 1769.

La Demoiselle Lassus étoit dans cet état lorsque je commençai les opérations électriques sur sa paralysie, le 6 Décembre de la même année.

Le 7, la malade sentit pendant l'opération une douleur tout le long du bras paralytique depuis le poignet jusqu'à l'épaule; il parut que le petit doigt s'écarta un peu de la paulme de la main.

Le 8, la douleur se fit sentir pendant l'opération, d'abord depuis l'épaule juqu'au poignet, le petit doigt se sépara un peu plus de la paulme de la main; l'annullaire & le doigt du milieu s'en séparerent encore, ce qu'ils ne faisoient pas le jour d'auparavant.

Le 9, la douleur se fit sentir depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du métacarpe, les doigts se séparerent de la paulme de la main jusqu'à être étendus presque entiérement pendant l'opération, mais ensuite ils se remirent à leur premier état.

Le 10, la douleur fut plus vive pendant l'opération à l'épaule & au bras, elle s'étendit jusqu'à l'extrémité des doigts qui se séparerent de la paulme de la main, comme le jour précédent.

Le 11, la malade trouva ses doigts étendus à son réveil; pendant l'opération ils s'écarterent à l'ordinaire, après l'opération ils se fléchirent de nouveau, mais ils ne toucherent plus la paulme de la main; la douleur pendant l'opération se fit sentir sur la partie externe du métacarpe.

Le 12, la malade avoit peu dormi pendans la nuit, les doigts s'étendirent beau-

coup, la douleur se fit sentir depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts; vers la moitié de l'opération une douleur se fit sentir au mollet de la jambe, cette douleur s'étendit ensuite jusqu'à la cheville, & un moment après elle se répandit jusqu'au genouil.

Lorsque les doigts étoient séparés de la paulme de la main, la malade les fléchissoit volontairement, mais elle ne pouvoit plus ensuite les étendre.

Elle porta son bras un peu plus haut.

Le 13, pendant l'opération la douleur se fit sentir à l'épaule, au coude & au poignet avec une démangeaison à la paulme de la main.

La douleur se fit sentir encore sur le pied, ensuite sur le genouil.

Les doigts de la main étoient devenus très-souples.

Le 14, pendant la nuit, la douleur se fit sentir le long de la jambe jusqu'au genouil & tout le long du bras, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts: pendant l'opération la douleur étoit vive le long du bras.

Le 15, même état.

Le 16, la douleur se fit sentir le long du bras.

Le 17, les doigts furent plus étendus.

Le 18, les doigts furent tout-à-fait éten-

dus ; la malade fermoit la main à volonté ; mais dès que la main étoit fermée, elle ne pouvoit plus l'ouvrir volontairement : le pouce & l'index jouissoient de petits mouvemens dextension volontaires.

Le pied ne traînoit plus tant sur le pavé lorsque la malade marchoit.

Les douleurs se firent sentir pendant la nuit dans différentes parties du bras ; quelquefois la douleur s'étendoit depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts.

Le 19, pendant l'opération, la douleur se fit sentir le long des côtes & le long du bras. Le petit doigt commençoit à jouir du mouvement d'extension.

Le 20, même état.

Le 21, pendant l'opération, la douleur se fit sentir dans le bras.

La malade marchoit plus librement sans traîner son pied par terre.

Les 22, 23 & 24, le pied s'appliquoit parfaitement sur le pavé lorsqu'elle marchoit.

Le bras se levoit un peu plus haut.

Depuis ce tems jusqu'au 31 Janvier il n'y a eu d'autres progrès sensibles qu'une augmentation de douleur dans les muscles.

REMARQUE.

Une loupe sur le genouil droit qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule se trouva réduite à la grosseur d'une petite noisette.

Le 25 Février, la main se porta à la bouche. Les mouvemens du pouce étoient plus forts.

Le 28, le pouce & le petit doigt jouissoient des mouvemens d'inflexion & d'extension très-sensibles.

Dans tout le mois de Mars, je ne vis pas de nouveaux mouvemens, mais je m'appercevois que la force de la malade augmentoit considérablement.

Je m'en assurai le 8 Avril, où je trouvai la force du bras égale à un poids de treize marcs.

Le 9, augmentation de trois marcs.

Le 10, augmentation de deux marcs.

Le 14, augmentation de treize marcs.

Depuis ce tems jusqu'au mois de Mai, je n'apperçus aucune augmentation.

Cette circonstance fut saisie par des donneurs de conseils, qui persuaderent la Dlle Lassus que l'Electricité ne faisoit plus rien en elle; qu'au contraire, elle couroit un grand danger, si elle continuoit plus long-tems à se faire électriser : comme j'étois parfaitement convaincu du contraire, & que d'ailleurs j'étois très-persuadé qu'à la fin je ne pouvois manquer d'obtenir une parfaite guérison, qu'il ne s'agissoit que de persévérer après avoir obtenu des succès si considérables, je fis tout ce qu'il me fut possible pour déterminer la Demoiselle à suivre mon avis; je

n'ai pas pu y réussir, à mon grand regret. Il paroît bien probable que la Physique a perdu en cette occasion le plus beau de tous ses effets, & la malade son parfait bonheur.

Voyez l'état où je l'ai laissée, constaté, dans le Procès-verbal ci-après, pag. 60.

Demoiselle THERESE MALPAS, *paralytique depuis cinq ans*

LE 15 Décembre 1768, on transporta de la campagne à Perpignan, la Demoiselle Malpas paralytique, pour la soumettre aux essais de l'Electricité. J'ai fait détailler son état dans le Verbal suivant, auquel j'ajouterai la circonstance d'un reméde qui lui fût appliqué par son Médecin & Chirurgien, ce fut de l'enterrer pendant huit jours un certain tems chaque jour dans le sable brûlant au bord de la Méditerranée en Roussillon. Ce reméde, si on peut le nommer ainsi, avoit tellement roidi le bras de cette pauvre femme, qu'il sembloit que ce fut un bras d'acier : aussi ce même bras a-t-il bien peu gagné dans les opérations électriques.

On verra cependant beaucoup de soulagemens, & soulagemens bien essentiels, en comparant l'état où elle étoit avant l'électricité, avec celui où je l'ai laissée, consigné dans le Verbal définitif, pag. 65.

RELATION de l'état de la Demoiselle MALPAS, *par MM.* CAMPAGNE & CARCASSONNE, *Médecins.*

NOus soussignés, Me Jean-Pierre Campagne, Docteur Médecin de l'Université de Montpellier, agrégé aux Facultés des Arts & de Médecine de l'Université de Perpignan, membre de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, Professeur Royal de Mathématiques de l'Université de Perpignan au Collége Royal de la même Ville, & Bertrand Carcassonne, Docteur en Médecine, aggrégé à l'Université de Perpignan & Me en Chirurgie de la même Ville, certifions à qui de droit, qu'après avoir scrupuleusement examiné la nommée Therèse Malpas, originaire du lieu de Saint Laurens de la Salanque en Roussillon, veuve du sieur Raymond Riu, Me Chirurgien duditlieu, âgée d'environ soixante-six ans, nous l'avons trouvée atteinte depuis cinq ans, suivant son dire, d'une hémiplégie du côté droit, qui rend le bras, l'avant-bras & la main, inhabiles à tout mouvement, avec retraction constante du poignet & des doigts dans leur partie interne, & dont le sentiment

eſt tel qu'à moins de pincer violemment les parties affectées, la malade ne reſſent aucune douleur ; quant à la cuiſſe, à la jambe & au pied du même côté, le ſentiment eſt le même qu'aux parties ſupérieures ci-deſſus énoncées. Le mouvement qui reſte eſt ſi petit & ſi débile, qu'elle ne ſçauroit ſe mettre ſur ſon ſéant, ni s'aſſéoir, ni faire un pas ſans une aide qui la ſoutienne & la ſupporte ; encore même dans le dernier cas & avec ces ſecours, ſa marche eſt ſi empêchée, qu'elle eſt obligée de traîner ſon pied, qu'elle y fait porter le corps ſur la pointe des orteils, à cauſe de la rétraction du tendon des muſcles jumeaux ſolaire & plantaire.

Les maſticateurs du même côté, à raiſon de leur inaction, laiſſent échapper par la commiſſure des lévres, la pâte alimentaire & la boiſſon pendant la maſtication.

La veſſie & ſon ſphincter n'ont pas été à l'épreuve d u relâchement ; elle a par intervalles, un écoulement d'urine involontaire; ſon poulx eſt plus mol, plus foible & plus déprimé dans la partie malade, que dans celle qui eſt ſaine.

Tel eſt l'état actuel de la conſultante, qui après avoir tenté envain tous les ſecours indiqués en pareil cas (*a*), s'eſt enfin déterminée à éprouver les effets de l'Electricité

(*a*) Elle fut aux Bains de la Province.

sur le bruit qui s'est répandu des guérisons opérées par les secours physiques prêtés à plusieurs paralytiques avec succès par Me Joseph Sans, Docteur en Théologie, Prêtre & Chanoine de Notre-Dame de la Real, Docteur & Professeur Doyen en Philosophie & en Physique Expérimentale en l'Université de Perpignan, en foi de ce : donné à Perpignan le 15 de Décembre 1768. *Signées*, CAMPAGNE, Médecin & Professeur de Mathématiques. CARCASSONNE, Médecin & Me en Chirurgie.

Tel étoit l'état de cette malade, que j'ai électrisée plusieurs mois, les progrés que j'ai obtenu sur sa maladie ont été très-lents & peu considérables du côté du bras qui n'a reçu qu'un mouvement de totalité ; les doigts un léger mouvement de flexion, la jambe & le pied ont acquis une force assez considérable. Ce qu'il y a eu de plus heureux, c'est que les muscles masticateurs ont été parfaitement rétablis aussi bien que la vessie avec son sphincter. Voyez l'attestation de tous ces succès dans le Verbal ci-après, page 65.

JOSEPH COSSELL, paralytique depuis quatre mois.

CE Paralytique, âgé d'environ cinquante-cinq ans, fut attaqué le 25 Septembre de 1768.

Je commençai à l'électriser le 18 Janvier 1769. Les progrès que j'ai obtenus en lui, annonçoient certainement une guérison parfaite, lorsqu'un malheureux accident qu'une chûte lui occasionna, fit interrompte le cours de ses opérations.

Voyez l'attestation des succès sur cette paralysie, dans le Procès-verbal ci-après, page 67.

Enfin, j'ai encore extrêmement soulagé une jeune Demoiselle, qu'on ne nomme point, à cause du mal caduc dont elle est affectée. On a dessiné la figure très-irréguliere de sa main paralysée, planche *A*, fig. 1re.

Voyez le détail de son état & des succès obtenus, dans le Verbal suivant, page 70.

PROCES-VERBAL de l'état de différens Paralytiques, électrisés des 11, 12 & 13 *Mai* 1769.

PARDEVANT nous, Notaire de la Ville de Perpignan, soussigné, fut présent, Me Joseph Bonafos, Docteur & Professeur Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Perpignan, Médecin du Roi dans l'Hôpital Militaire de la même Ville, & Protomédic de la Province du Roussillon, domicilié en cette Ville,

Lequel ayant été prié par Me Joseph Sans, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de la Real, Docteur en Théologie, Professeur-Doyen de Philosophie & de Physique expérimentale en ladite Université, d'examiner de nouveau l'état de différens malades paralytiques qui ont été traités par le moyen de l'électrisation dirigée par ledit Me Sans, a d'abord examiné la Demoiselle Catherine de Lassus âgée de quarante-cinq ans, originaire de cette Ville, fille de M. François de Lassus, citoyen noble de Perpignan, attaquée d'une hémiplegie, ainsi qu'il conste du Verbal par nous dressé le 4. Décembre dernier, & a trouvé :

Mademoiselle LASSSUS.

1° Que ladite Demoiselle de Lassus marche librement & sans bâton ; qu'elle place son pied gauche sans peine sur la même ligne du pied droit ; qu'elle tourne la pointe de son pied gauche en dehors, & qu'elle le rapproche & l'éloigne du pied droit selon sa volonté, quoique cependant elle boite encore un peu, & que sa démarche soit gênée.

2° Que lorsqu'elle marche, elle ne traîne plus le pied par terre, mais elle le meut, l'éleve, le baisse comme elle veut.

3°. Qu'elle porte son avant-bras gauche jusqu'à la bouche.

4° Que le mouvement du bras eſt toujours gêné ; elle le porte cependant un peu haut & en arriere.

5°. Que la prononciation eſt très-claire & diſtincte.

6°. Que la bouche eſt entiérement rétablie dans ſon état naturel.

7°. Que le mouvement de flexion de l'avant-bras ſur le bras, ſe fait de façon à lui permettre de porter ſa main à ſa bouche, quoiqu'avec peine. Que le mouvement d'extenſion eſt toujours totalement empêché, tout comme le mouvement du poignet.

8°. Que le mouvement des doigts qui étoit ci-devant totalement empêché, s'eſt rétabli en partie ; de ſorte que les doigts de ladite main reſtent étendus en les appuyant ſur une table ou ſur ſes genoux, & que l'action des muſcles fléchiſſeurs ſe fait dès que la main ceſſe d'être appuyée, & les muſcles ont acquis aſſez de force & de mouvement volontaire, pour empoigner, lever & emporter un poids de trente-un marc quatre onces, tandis que ci-devant elle ne pouvoit ni étendre ſa main en aucune façon, ni en faire aucun uſage, pas même lever le moindre poids.

Enfin par l'effet de l'électriſation, une loupe humorale de la groſſeur d'un gros

œuf, que ladite Demoiselle de Lassus portoit au genouil droit depuis environ deux ans, & qui ayant été résoute une fois par le moyen d'une emplâtre fondant résolutif qui y fut appliqué par le sieur Massot, Chirurgien ordinaire de ladite Demoiselle, ici présent, qui a attesté la vérité du fait, avoit reparu ayant la même grosseur que par ci-devant; au point qu'elle gênoit beaucoup ladite Demoiselle pour se tenir à genoux, a été entierement dissipée, de sorte qu'il n'en reste plus aucune trace.

Demoiselle FRANÇOISE ILLA.

Et de suite, ledit Me Bonafos a procedé à l'examen de la Demoiselle Françoise Illa, veuve du sieur Joseph Tarrisse, Marchand, âgée de quarante-huit ans, originaire de Perpignan, laquelle nous a déclaré avoir été frappée d'une attaque d'hémiplegie du côté gauche, le 21 Juillet dernier, & avoir été traitée de cette maladie, par Me Masvesi, Docteur en Médecine de l'Université de Perpignan, qui lui fit tous les remédes ordinaires en pareil cas, & l'envoya même aux bains des eaux thermales d'Arles au Vallespir; mais tous ces remédes ne produisirent d'autre effet que celui d'avoir procuré à ladite Demoiselle Illa, le moyen de marcher avec la plns grande peine; soutenue d'un côté par quelqu'un, & s'appuyant de l'autre avec un bâton, ne

marchant qu'avec beaucoup de peine en traînant la jambe paralytique & entierement courbée ; ladite Demoiselle voyant l'insuffisance des remédes dont elle avoit fait usage, eut recours audit Me Sans pour le prier de l'électriser, ce que ledit Me Sans fit avec son zèle ordinaire. On commença en conséquence les opérations électriques le 9 Décembre dernier, lesquelles ont produit les effets suivans.

1°. La Demoiselle Illa marche aujourd'hui librement, sans qu'elle ait besoin de bâton ni d'être appuyée sur personne, aussi-bien sur le pavé que dans les appartemens : elle n'est plus courbée, mais elle se tient bien droite comme par le passé.

2°. Le bras ci-devant paralytique, & qu'elle ne pouvoit porter qu'avec beaucoup de peine que jusques sur son sein, a acquis tous les mouvemens en tous sens : il ne lui reste qu'un peu de peine à le porter sur la tête, où elle le porte cependant.

3°. Quoique les doigts de la main ci-devant paralytique n'ayent pas encore acquis toute l'agilité qu'ils avoient par le passé, elle s'en sert cependant pour coudre & pour tricoter : mais elle se lasse, & ne peut pas encore travailler aussi long-tems qu'elle le faisoit avant son accident.

4°. Que la sensibilité est extréme-

ment rétablie dans tout le côté gauche.

50. Elle leve avec son bras ci-devant paralytique, un poids de cinquante-deux livres & demie, poids de table.

Et ledit Me Bonafos étant obligé d'aller visiter ses malades, n'a pas pu continuer l'examen des autres paralytiques électrisés par ledit Me Sans, a prié les Messieurs ici présens pour constater l'état actuel des personnes par lui électrisées, de vouloir bien se donner la peine de venir demain chez ledit Me Sans, pour être présens à la continuation du présent Verbal, & a signé avec lesdites Demoiselles de Lassus & Illa, à Perpignan, l'an 1769 : & le 11 Mai après midi, en présence de Messire Joseph-Guillaume-François de Massia, Chevalier, Seigneur & Marquis de Salleles, Conseiller-Doyen au Conseil Souverain du Roussillon ; du sieur Philippe de Boquet ; Chevalier, & du très-Révérend Pierre Benezet, Chanoine de ladite Eglise de la Réal, & du sieur Me François Rozals, Maître en Chirurgie, témoins présens à l'examen & confection dudit Verbal, soussignés avec nous Notaire. Signés à l'Original, *Bonafos*, *Catherine Lassus*, *Illa*, *Tarrisse*, *François Massot*, *Massia de Salleles*, *de Boquet*, *Benezet*, *François Rozals*, *Mundy*, Notaire : Contrôlé à Perpignan, le 20 Mai 1769.

Demoiſelle THERESE MALPAS.

Et le 12 desdits mois & an audit Perpignan, ledit Me Joſeph Bonafos ayant été prié par ledit Me Sans, Chanoine de l'Égliſe Collégiale de Notre-Dame de la Real, Docteur en Thèologie, Profeſſeur-Doyen de Philoſophie & de Phyſique expérimentale, d'examiner le nouvel état de Demoiſelle Thérese Malpas, veuve du Sr Raymond Riu, Maître Chirurgien, habitante du lieu de S. Laurens de la Salanque, en Rouſſillon, a trouvé,

1°. Que ladite Thérese Riu exerce un mouvement de totalité du bras, de l'avant-bras, & de la main droite; qu'à dire le vrai, ce mouvement n'eſt pas conſidérable, & ne ſe fait qu'avec peine.

2°. Que quoi qu'il y ait une tendance à a rétraction des doigts de la main, vers la partie interne; elle garde cependant ſes doigts étendus, & qu'elle exerce un mouvement volontaire pour contracter leſdits doigts.

3°. Que le ſentiment de la main & du bras dont il eſt queſtion, quoiqu'encore moindre que dans l'état naturel, a cependant augmenté conſidérablement.

4°. Que le ſentiment de la cuiſſe, de la jambe & du pied droit a pareillement beaucoup augmenté, puiſque la malade

ressent dabord les impressions qu'on fait sur ces parties.

5°. Que le mouvement de ladite cuisse, de la jambe & du pied a acquis beaucoup plus de liberté, puisque la malade, aidée d'une personne qui lui donne simplement la main, se leve de son siége, marche en levant bien ladite jambe & le pied, sur lequel elle s'appuie ; de sorte qu'elle ne traîne plus ni le pied ni le corps, que la rétraction des muscles de ladite jambe, a presque totalement cessé, & qu'elle appuie sans peine son talon, & rapproche les deux pieds l'un de l'autre, & se tient droite seule pendant un certain tems, appuiée sur ses pieds.

6° Que l'action des muscles masticateurs du côté droit qui avoit été ci-devant paralysés, est totalement rétablie, puisque la malade mange & boit librement, sans que rien s'échappe ni de l'aliment ni de la boisson, par la commissure des levres ; ce qui a été vérifié en notre présence, & que la malade nous a déclaré être revenue dans cet état depuis environ un mois, & qu'enfin sa bouche est entierement dans son état naturel.

7°. Que la malade ne souffre plus de l'incontinence d'urine ; qu'elle ressent le besoin d'uriner au point même qu'elle se réveille dans la nuit lorsqu'elle en a

besoin, selon le rapport que ladite malade & sa fille qui la soigne, nous en ont fait; de sorte que le ressort de la vessie, & surtout celui du sphincter, est revenu dans son état naturel, aussi-bien que la sensibilité de cet organe.

8°. Enfin, que le poulx, tant du côté malade que du côté sain, est à peu de chose près le même.

Joseph Cossel.

Et de suite ledit Me Bonafos a procédé à l'examen de Joseph Cossell, Maître Menuisier de cette Ville, âgé d'environ cinquante-cinq ans, lequel nous a déclaré avoir été frappé d'une hémiplégie du côté gauche, le 25 Septembre dernier, & que nonobstant les secours de l'Art qui lui furent pour lors administrés par Me Joseph Carrere, Docteur & Professeur en Médecine de cette Ville de Perpignan, sa maladie avoit toujours persisté dans le même état; qu'enfin on exerça sur ledit malade l'urtication sans aucun effet.

L'insuffisance de tous ces secours déterminerent ledit Cossell à avoir recours audit Me Joseph Sans, pour le prier de lui appliquer les secours électriques: ce qui a été exécuté depuis le 18 Janvier dernier.

L'Électrisation a produit les effets suivans.

1°. Le mouvement du bras & de l'avant-

bras, qui étoit entierement aboli, commence à se faire un peu, quoique très-foiblement, & avec beaucoup de peine: le mouvement de l'avant-bras est un peu plus sensible que celui du bras; sur quoi il est à observer que le malade a eu une fracture complette il y a environ dix ans audit avant-bras.

2o. A peine y a-t-il un petit mouvement de flexion aux doigts de la main paralytique.

3o. Le sentiment du côté paralytique, qui étoit extrémement obscur, est devenu très-aigu; de sorte que le malade ressent les plus légeres impressions qui se font sur ledit côté.

4o. Le malade se soutient librement sur ses jambes sans appui & sans être soutenu de personne: il marche en levant librement le pied & la jambe du côté affecté; de sorte qu'il marche même dans les rues, pourvu qu'il soit soutenu par quelqu'un, & qu'il vient à pieds tous les jours chez M. l'Abbé Sans, pour y recevoir les opérations électriques, tandis que ci-devant on étoit obligé de l'y transporter, & qu'il lui étoit impossible de marcher ni de se soutenir.

5o. La bouche, qui étoit de travers par l'effet de la paralysie des muscles du côté gauche, est revenue dans son état natu-

rel; le malade qui bavoit constamment, selon qu'il nous l'a déclaré, lui & plusieurs autres personnes qui en ont été les témoins, ne bave plus absolument : la mastication & la déglutition qui étoient extrêmement gênées, sont revenues dans leur état naturel : enfin, le malade retient sans aucune peine la pâte alimentaire, & la boisson dans sa bouche, sans que rien s'échappe par la commissure des levres, tandis qu'auparavant cela arrivoit toutes les fois que le malade mangeoit & buvoit.

Et ledit Me Bonafos étant obligé d'aller visiter ses malades, n'a pas pu continuer l'examen des autres paralytiques électrisés par ledit Me Sans, & a prié les Messieurs présens de vouloir bien se donner la peine de venir demain chez ledit Me Sans, pour constater l'état des autres personnes électrisées, pour être présens à la continuation du présent Verbal; & a signé avec ledit Cossell, en présence de Messire François-Ignace Cairol de Madaillan, Président à Mortier au Conseil Souverain du Roussillon; de Messire Joseph-Guillaume-François de Massia, Chevalier, Marquis de Salleles, Conseiller-Doyen audit Conseil; du sieur Philippe de Boquet, Chevalier; de Me André Siau, Docteur en Médecine; & du sieur François Rozals, Maître en Chirurgie, témoins présens à

l'examen des malades & confection du présent Procès-verbal ; soussignés avec nous François Serra, Notaire Royal Collégié, faisant pour Me Joseph Mundy, mon Confrere, les jours & an que dessus. Signé à l'Original. *Bonafos*, *Cossell*, *Cairol*, *Madaillan*, *Massia de Salleles*, *de Boquet*, *Siau*, Médecin, *François Rozals Serra*, Notaire : Contrôlé à Perpignan le 20 Mai 1769.

Une jeune Demoiselle.

Et le 13 dudit mois & an audit Perpignan, ledit Me Joseph Bonafos a procédé à l'examen d'une jeune Demoiselle, âgée d'environ douze ans, habitante en ladite Ville de Perpignan, laquelle avoit été attaquée d'une hémiplégie imparfaite, mais très-considérable du côté droit, survenue à la suite de plusieurs attaques épileptiques dont elle fut frappée dans le tems qu'elle étoit à la mamelle, & qu'elle avoit contracté héréditairement, étant fille d'un pere èpileptique.

Pat l'effet de ces attaques, la main & le poignet du côté paralytique avoient contractés une difformité si grande * qu'il étoit impossible de ganter la malade, & qu'on ne l'habilloit qu'avec beaucoup de peine ; la main & les doigts se portoient toujours en-dedans vers la poitrine ; les muscles extenseurs des doigts étoient to-

* Planche A. figure. premiére.

talement paralysés ; & les muscles flechisseurs, dont l'action n'étoit point contrebalancée, étoient si fortement contractés, qu'on ne pouvoit les étendre ; ce qui privoit en entier la malade de cette main.

Le mouvement de la jambe & du pied étoit aussi fort gêné, & la malade ne marchoit qu'en traînant sa jambe, & elle ne pouvoit point appuyer son talon, ni faire aucun mouvement des orteils.

Par l'effet de l'électrisation, la difformité de la main a été totalement guérie ; elle est revenue dans son état naturel : de sorte que la malade met des gants sans peine à cette main comme à l'autre. L'action des muscles fléchisseurs sur laquelle la volonté n'avoit pas d'empire, est devenue volontaire ; l'extension ne se fait qu'avec peine & dans certaines positions ; mais une fois que la main est étendue, la malade la garde dans cette position autant qu'elle veut.

La main malade, qui étoit entierement dépourvue de force, en a acquis beaucoup par le moyen de l'électrisation, puisqu'après un certain nombre d'opérations, la malade a levé avec ladite main, un poids de quarante-un marcs sept onces.

La sensibilité du bras & de la main a aussi beaucoup augmenté ; la malade y a ressenti des douleurs vives en différentes occasions après avoir été électrisée : le mou-

vement de la jambe & du pied est devenu beaucoup plus libre.

Tous ces événemens nous flattoient d'une guérison prompte & radicale; mais par l'effet de quelque mauvais conseil, les parens de la malade, qui auroient dû avoir le plus grand empressement pour perfectionner la guérison de leur fille, ne voulurent pas qu'elle continuât le traitement électrique, & le lui firent discontinuer il y a environ deux mois; de sorte qu'elle est dans l'état que nous venons de rapporter ci-dessus, qui, quoique beaucoup meilleur que le précédent, est encore éloigné de la perfection: de quoi il nous a été requis Acte que nous avons octroyé les jour & an que dessus, en présence de Messire François-Ignace Cairol; de Madaillan, Président à Mortier au Conseil Souverain du Roussillon; & de Messire Joseph-Guillaume-François de Massia, Chevalier, Seigneur & Marquis de Salleles, Conseiller-Doyen au même Conseil, habitant à Perpignan, témoins présens à l'examen de ladite jeune Demoiselle malade, & confection du présent Verbal, soussignés avec ledit Me Bonafos, & nous Joseph Mundy, Notaire soussigné. Signés à l'Original, *Bonafos*, *Cairol*, *Madaillan*; *Massia de Salleles*, *Mundy*, Notaire. Contrôlé à Perpignan, le 20 Mai 1769.

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences.

MESSIEURS,

La bonté avec laquelle votre illustre Assemblée du 8 Février dernier, a reçu mon Journal sur la guérison électrique de Madame d'Esprer, me porte à me présenter de nouveau avec confiance devant vous, pour vous faire part des nouveaux effets que j'ai obtenus en guérisons électriques, consignés dans les Procès-verbaux des 11, 12 & 13 Mai dernier ci-joints, persuadé que votre amour pour le bien de l'Humanité & pour l'avancement de la Physique, vous engagera à examiner ce que j'ai l'honneur de vous offrir, pour m'aider ensuite de vos lumieres sur les conséquences immédiates qu'on peut en tirer : celles que je crois pouvoir déduire pour le présent, sont contenues dans les propositions suivantes.

PREMIERE PROPOSITION.

L'Electricité, bien dirigée, est un remède souverain pour faire disparoître la Paralysie, lorsqu'elle est récente, pourvû qu'il n'y ait rien de fracturé dans les membres paralysés.

DÉMONSTRATION.

On a vu disparoître par dégrés peu sensibles, il est vrai, mais d'une façon constante & uniforme, immédiatement après chaque opération électrique, une paralysie des plus parfaites, qui datoit de 20 jours, en la personne de Madame d'Esprer (*a*). Ces petits dégrés accumulés les uns sur les autres, ont produit une guérison parfaite à tel dégré, qu'environ trois mois après, on a trouvé cette Dame jouissante d'une très-bonne santé (*b*): heureux état qui persévere encore.

Une seconde hémiplégie imparfaite, qui datoit d'environ trois mois, s'est soumise aux opérations électriques, en la personne de la Demoiselle *Illa*; (*c*) elle a disparu

(*a*) Voyez mon Journal sur cette guérison, *page* 8.

(*b*) Voyez le Procès-verbal du 1. Mars 1769, *page* 40.

(*c*) Voyez son article, *page* 43.

dans le même ordre que la précédente.

Or, si le dire uniforme de deux témoins suffit pour constater la vérité d'un fait, non moins dans l'ordre physique, que dans l'ordre civil, lors sur-tout que les témoins n'ont pas été pris à volonté, comme dans le cas présent, nous devons conclure que l'Électricité bien dirigée est un remède souverain pour faire disparoître la paralysie lorsqu'elle est récente, pourvu qu'il n'y ait rien de fracturé dans les membres paralisés.

COROLLAIRE.

Dans les attaques d'apoplexie tout tombe dans le relâchement. La paralysie se communique trop souvent jusqu'au muscle principal, je veux dire le cœur, & alors la mort s'ensuit. Si une vessie paralysée depuis cinq ans s'est guérie comme elle l'est en effet (*a*), ne pourroit-on pas prévenir la paralysie du cœur, si on couroit avec diligence au secours de l'Électricité dans ces accidens funestes? On le devroit d'autant plus, que les opérations électriques ne s'opposent point au secours que l'Art emploie ordinairement en pareil cas, & que l'Électricité, loin de produire aucun mauvais effet dans le corps du malade,

(*a*) Voyez l'article de la Demoiselle Malpas. pag. 56.

ne peut que le préserver de son entiere destruction. C'est à ceux qui emploient leurs veilles à la conservation de l'Humanité, à bien peser la réflexion que je présente; le caractere dont je suis revêtu ne me permet point de faire ces sortes d'opérations dans des circonstances si délicates.

SECONDE PROPOSITION.

L'Electricité, bien dirigée, est le seul remède que l'on doit employer dans les Paralysies d'ancienne date.

DÉMONSTRATION.

La Demoiselle Lassus, paralytique depuis vingt-quatre ans, la Demoiselle Malpas depuis cinq, la jeune Demoiselle depuis douze, avoient éprouvé tous les secours de l'Art en pareil cas: bains d'eaux thermales, bains de sable, urtication à Cossell, remédes internes en quantité; tout cela n'avoit rien ou presque rien produit. L'Électricité est venue ensuite, & on a vu naître des effets aussi admirables que salutaires, (*V*. tous les Verbaux, *p.* 59 *& suiv*). L'Électricité est donc le seul remède que l'on doit employer dans toutes les paralysies d'ancienne date.

OBSERVATION.

LORSQUE j'ai vu à nud pour la premiere fois le pied malade de la Demoiselle Malpas, je l'ai trouvé extrêmement gonflé. Ce gonflement énorme a totalement disparu tout comme le gonflement de la main de la Dame d'Esprer. Ajoûtons la loupe de la Demoiselle Lassus, qui s'est entierement évanouie : je pense que l'art de guérir peut tirer de ces observations des conséquences utiles.

Les regles revenues à la Demoiselle Illa (*Voyez* son article, *p. 46.*) doivent convaincre M. Louis, qu'il est dangereux en Physique d'ériger aucun dogme, sans avoir plutôt bien consulté l'expérience.

Le présent Mémoire n'est fondé qu'en faits : la partie Physique pourra venir dans le tems ; je dirai seulement que si nous n'avions pas le bonheur de connoître deux Courans opposés & simultanés de matiere électrique qui pénetrent l'intérieur de tous les corps, il paroît qu'il seroit bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer

les faits que je viens d'exposer à vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Sur la demande qui m'en fut faite par M. de Causan, ci-devant Intendant dans l'Isle de Minorque, Commissaire-Ordonnateur de la Province du Languedoc, Membre de l'Académie des Sciences de Montpellier, par sa Lettre du 15 Octobre 1769, je lui envoyai une copie de tous mes succès, pour être lue dans une Assemblée de l'Académie de Montpellier, comme il le desiroit. Voici qu'elle a été sa réponse de la part de cette Académie, par sa Lettre du 5 Décembre de la même année.

» J'AI communiqué à notre Académie vos Observations sur l'Électricité Médicale. Comme vous avez envoyé le tout à l'Académie des Sciences de Paris, elle attend sa décision avant que de porter aucun jugement. Toutes les observations rapportées par feu M. de Sauvages, faites sous ses yeux, n'ayant pas opéré des guérisons durables, elle est sur ses gardes avant de porter aucun jugement. Il faut dans cette matiere des observations réitérées ; & je compte qu'on y travaillera ici. Si vous avez quelque réponse déci-

ſive de M. l'Abbé Nollet, faites-m'en part, pour que je la communique à notre Académie. »

La réponſe que j'avois de M. l'Abbé Nollet eſt du 18 Septembre 1769, conçue en ces termes :

« Il s'eſt paſſé ſur l'Électricité Médicale des choſes ſi ſingulieres, qu'il ne faut pas moins que l'évidence la plus frappante pour diſſiper la défiance. Il y a huit ou dix ans qu'un Suédois fut annoncé dans tous les papiers publics comme un homme qui guériſſoit les ſourds, & qui n'en manquoit pas. Un Seigneur de ce pays-là, qui avoit été long-tems Ambaſſadeur en France, & que nous connoiſſions pour un homme d'eſprit & bien inſtruit, nous certifia la choſe de la maniere la plus aſſurée ; l'on engagea le Suédois à venir guérir les ſourds à Paris ; il y vint, & n'en guérit aucun.

M. de Sauvages, Médecin de Montpellier, a électriſé beaucoup de gens attaqués d'hémiplégie : ſes guériſons ont fait beau-

coup de bruit, & l'on n'en dit plus rien.

M. Wanswieten, premier Médecin de la Reine d'Hongrie, m'a mandé il y a une dixaine d'années, qu'on électrisoit sous les yeux des malades; qu'il avoit vu des guérisons, & qu'il faisoit suivre avec soin cette nouvelle Médecine: il ne m'en a jamais parlé depuis, &c.

Tout cela ne m'empêchera pas de croire qu'on ne puisse soulager ou guérir quelqu'un en l'électrisant; mais je ne suis pas surpris que les Ministres, les Académies ne soient fort en garde contre l'illusion.

Je vous répéte ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander: si M. le Duc de Choiseul, ou M. le Duc de Noailles m'interrogent sur les guérisons dont vous m'avez fait part, je leur en parlerai comme des choses qui méritent leur attention; & s'il y a moyen de les engager à vous faire venir ici, je le ferai avec d'autant plus de zéle, que je serois charmé moi-même de voir quelqu'un de ces effets de mes propres yeux. «

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Nollet.

J'avois envoyé copie de tout à ces deux Seigneurs, qui assurément auroient dit un mot à l'Abbé Nollet sur cet objet, si ce dernier eût eu le tems de s'y présenter; mais probablement ses occupations l'en empêcherent.

Tant d'incrédulité que je rencontrois à chaque pas que je voulois faire, ne fit qu'augmenter mon zéle à poursuivre une découverte que je voyois devoir être si utile à tout le genre humain; aussi je continuai mes opérations à Perpignan, pour m'assurer de plus en plus de l'infaillibilité de ma méthode sur les paralysies récentes, & de sa grande utilité sur les paralysies invétérées. On va voir par ce qui suit si j'ai espéré inutilement.

TROISIEME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, de PIERRE ROS *dit* ARGENCOURT, *paralytique depuis cinq mois.*

L'AN mil sept cent soixante-neuf, & le quatorzieme jour du mois de Septembre dans la Ville de Perpignan.

NOUS Joseph Bonafos, Professeur-Doyen de Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital du Roi & de ceux de charité de la même Ville,

Protomédil Royal de la Province du Roussillon, avons procédé à l'examen du nommé Pierre Ros, Peintre, habitant dans la même Ville de Perpignan, âgé de quarante-sept ans.

Ledit Pierre Ros nous a déclaré avoir été attaqué d'une apoplexie il y a environ cinq mois dans un Village appellé Villaca, près de Barcelone; qu'il fut pendant trois jours sans connoissance, sans mouvement & sentiment, réduit à la derniere extrémité.

Cette apoplexie dégénéra en paralysie de la moitié du corps: les deux bras & tout le tronc furent paralysés; les extrémités inférieures resterent libres.

Par le moyen des remédes qui furent faits audit Pierre Ros, la paralysie est devenue imparfaite; il a actuellement quelque mouvement à ses bras, quoique fort gêné; le sentiment y est entier.

C'est avec beaucoup de peine que le malade porte son avant-bras du côté gauche jusqu'à la bouche; mais celui du côté droit, il ne peut le porter que jusqu'à la clavicule.

Lorsqu'on a commencé les opérations électriques, le malade ne pouvoit rien serrer dans ses mains: après la seconde opération, la force dans les doigts a augmenté très-sensiblement; de sorte qu'il serre aujourd'hui la main d'ue autre avec

une force ſenſible ; il ne peut cependant pas faire aucun mouvement d'extenſion de ſes doigts ; il ne peut point porter ſes bras en-dehors ni les élever. En foi de quoi avons dreſſé le préſent Procès-verbal le jour & an que ci-deſſus. *Signé* Bonafos.

La guériſon de ce Paralytique s'eſt opérée de la même façon que les précédentes ; c'eſt-à-dire, que j'ai vu naître par dégrés inſenſibles & ſucceſſifs le mouvement dans toutes les parties paralyſées, & les forces augmentées par des accroiſſemens preſque uniformes après chaque opération, tout comme dans le Journal de la Religieuſe : il lève de chacun de ſes bras un poids d'environ cent ſoixante livres.

Cette guériſon eſt ſi parfaite, que les perſonnes qui ont vu à Paris cet homme qui me ſervoit de Domeſtique, & que j'ai fait annoncer dans les papiers publics, avoient peine à croire ce qu'on leur aſſuroit ; c'eſt-à-dire que cet homme ait jamais été paralytique.

L'agilité dans ſes doigts eſt telle, qu'il écrit tout comme il écrivoit avant ſa maladie. Pour conſtater cet effet, je lui ai fait écrire ſon hiſtoire de ſa propre main.

Pierre Ros, dit Argencourt, ci-devant Brigadier au Corps des Fuzilliers de Montagne, Compagnie de Roſtan, certifie que le 16 Avril 1769, j'ai eu une attaque

de Paralyfie à l'Églife de Villaca, près de Barcelone en Efpagne, & que j'ai perdu la parole & ai refté privé du mouvement de mes bras, les poignets ferrés, fans pouvoir ouvrir les mains.

J'ai reçu par ordre de trois Médecins le Sacrement de l'Extrême-Onction ; l'on m'a faigné par le pied deux fois, & deux fois par les mains, & une fois par les bras, & j'ai pris les bains quarante fois.

Le 20 Août fuivant, ils m'ont envoyé à Perpignan, ma Patrie, pour que l'air natal me procurât quelque bien. Depuis ce tems, différentes perfonnes m'ont appliqué différens remédes; & jamais je n'ai trouvé le moindre foulagement.

M. Sans m'a électrifé jufqu'à la fin du mois de Mars 1770, dont je me fuis fi bien trouvé, que je fais tout ce que je veux de mes mains & de mes bras, comme fi jamais je n'avois été paralytique, en foi de ce fait; de ma main. A Perpignan, ce 28 Mars 1770, *figné* Ros.

Nous Commandant en chef, ci-devant le Corps des Fuzilliers de Montagne de Rouffillon, certifions à qui il appartiendra, que le nommé Argencourt a été Brigadier audit Corps, & qu'il y a fervi en ladite qualité jufqu'au jour du licentiement; que dans la fuite il a été attaqué d'une paralyfie aux deux bras extrémement roides, & tota-

ſement privés de mouvement, dont M. Sans, Chanoine & Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Perpignan, l'a guéri par le moyen de l'Électricité : En foi de quoi nous lui avons donné le préſent Certificat, auquel nous avons fait appoſer le cachet de nos Armes. Fait à Perpignan, le 25 Juin 1770. *Signé* le Comte DE St MARÇAL.

QUATRIEME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, de JOSEPH ROGER, *paralytique depuis plus de ſept ans.*

JOSEPH Bonafos, Médecin-Conſeiller du Roi, Profeſſeur-Doyen de la Faculté de Médecine dans l'Univerſité de Perpignan, Médecin de l'Hôpital du Roi & de ceux de Charité de la même Ville, Protomédil Royal des Comtés de Rouſſillon, Valleſpir, Conflant, Cerdagne & Pays adjacens.

NOUS certifions que le nommé Joſeph Roger, originaire de S. Laurens de la Salanque en Rouſſillon, fils d'autre Joſeph Roger & deThéreſe Guitter, Laboureur de ſon métier, fut frappé pendant ſon travail d'une attaque d'apoplexie à l'âge de

dix-neuf à vingt ans ; que cette apoplexie dégénéra en hémiplégie imparfaite de tout le côté gauche.

Que cette hémiplégie ayant continué malgré les différentes saignées & autres remédes qui lui furent faits, ledit Roger ayant appris que plusieurs paralytiques s'étoient bien trouvés de l'électrisation que M. l'Abbé Sans, Chanoine de la Réal, & Professeur de Phisique Expérimentale, administroit gratuitement & par zéle pour le bien de l'Humanité, aux personnes qui s'adressoient à lui, vint aussi implorer ses secours environ huit ans après.

Que le 20 Avril 1769, M. l'Abbé Sans commença d'administrer les opérations électriques audit Joseph Roger, lequel étoit dans l'état suivant :

1o. Ledit Joseph Roger étoit attaqué d'une hémiplégie imparfaite de tout le côté gauche, qui datoit depuis environ huit ans, survenue à la suite d'une attaque d'apoplexie.

2o. Le sentiment paroissoit être le même, tant du côté paralysé que du côté sain.

3o. Le mouvement du côté paralysé n'étoit pas totalement perdu, quoiqu'entierement gêné.

4o. Le malade boitoit en marchant ; il traînoit son pied paralytique ; le talon ne touchoit jamais par terre ; & il lui étoit im-

possible de porter en-dehors la pointe du pied malade.

5°. Le mouvement d'inflexion du genouil étoit fort gêné.

6°. La cuisse, la jambe & le pied paralisés étoient beaucoup plus maigres que les sains.

7°. Le bras paralytique ne jouissoit que d'un mouvement d'extension très-gêné, puisque le malade ne pouvoit l'étendre que très-imparfaitement.

L'avant-bras, le poignet, de même que tous les doigts, restoient fléchis constamment, quoique l'extrémité des doigts ne touchât point la paulme de la main. Il pouvoit bien fléchir les doigts davantage volontairement pour empoigner un corps; mais il ne pouvoit pas le faire tout-à-fait: il ne pouvoit pas non plus les étendre que jusqu'au terme où ils demeuroient constamment fléchis. Il lui étoit impossible de les redresser parfaitement; il lui restoit toujours la bonne moitié du chemin à faire.

8°. Les doigts ne jouissoient d'aucun mouvement d'adduction & d'abduction; il lui étoit conséquemment impossible d'en rassembler, ni de joindre ensemble les extrémités.

9°. La force du bras sain faisoit équilibre avec un poids de cent vingt-six livres, & la force du bras malade ne faisoit équi-

libre qu'avec un poids de soixante-quatre livres placé sur une table.

Nous certifions au contraire qu'après les opérations électriques qui furent discontinuées le 14 Août 1769, ledit Roger étoit & est encore aujourd'hui dans l'état suivant.

1°. Il boitoit, & boite encore un peu en marchant, mais infiniment moins, & la chose est à peine sensible; le talon est dans son état naturel; il repose entierement sur le pavé; le pied ne traîne plus absolument par terre; le malade marche avec aisance, & il porte sans la moindre peine la pointe du pied en-dehors.

2°. Le mouvement d'inflexion du genouil est très-libre.

3°. La cuisse, la jambe & le pied, qui après les opérations électriques, étoient restés à-peu-près dans le même état de maigreur qu'auparavant, ont acquis depuis de l'embonpoint, puisque par l'inspection & les mesures que nous en avons pris aujourd'hui, nous avons trouvé que la cuisse, le pied & le col de la jambe, sont éxactement égaux, tant du côté sain que du côté ci-devant malade; qu'il n'y a que le mollet de la jambe ci-devant paralysée qui n'est pas tout-à-fait de la même grosseur que celui de la jambe saine; mais la

différence eſt de très-peu de choſe, & d environ ſeulement cinq ou ſix lignes.

4°. Les mouvemens du bras, de l'avant-bras & du poignet ſont preſque revenus dans leur état naturel : les doigts s'étendent & ſe fléchiſſent volontairement, quoique cependant toujours avec un peu de gêne.

5°. Ledit Roger rapproche & joint enſemble l'extrémité de tous les doigts, excepté de l'auriculaire : l'index n'y arrive pas tout-à-fait non plus; mais il en approche beaucoup.

6°. La force du bras malade eſt entierement égale avec celle du bras ſain, puiſque cette force fait également équilibre dans l'un & l'autre bras avec un poids de cent vingt-ſix livres placé ſur une table; & ſi ce poids eſt placé à terre, il faut ajoûter un poids de vingt-ſix livres pour faire ledit équilibre.

Nous certifions enfin que tout l'expoſé ci-deſſus eſt entierement conforme à la vérité, pour avoir nous-mêmes vérifié tous les faits cejourd'hui que nous avons examiné très-ſcrupuleuſement ledit Roger; & l'avons trouvé en entier dans le même état que nous venons de détailler : en foi de quoi avons donné le préſent Certificat. A Perpignan, le 20 Mai 1771. *Signé* BONAFOS.

Guillaume-François-Joseph de Massia, Chevalier, Marquis de Salleles, Conseiller-Doyen du Conseil Souverain du Roussillon, certifions à qui il appartiendra, que Me. Bonafos, qui a donné & signé le Certificat ci-dessus, est tel qu'il se qualifie, aux seings duquel foi est ajoûtée en jugement & dehors, & que le papier timbré n'est pas en usage dans cette Province du Roussillon; en témoin de quoi avons donné le présent, que nous avons signé & fait contre-signer par notre Sécretaire, qui y a apposé le cachet de nos Armes. A Perpignan, le 31 Mai 1771. *Signé* MASSIA DE SALLELES. Et par mondit Seigneur, *signé* MUNDY.

Cette guérison confirme ce que j'avois dit à l'Académie dans ma seconde proposition, que l'Électricité est le seul reméde de tous ceux que l'on connoît jusqu'ici, que l'on doit employer contre la paralysie lorsqu'elle est invétérée. L'expérience jusqu'à présent, ne nous la donne point comme infaillible, puisque de tous les paralytiques invétérés, c'est le seul que j'ai porté à ce dégré de perfection.

Cependant ne suis-je pas en droit de soupçonner que si j'avois continué plus long-tems ceux que j'ai soulagé, peut-être que je les aurois guéri? C'est une seconde tâche que je me suis donné, à laquelle je

travaille actuellement à Versailles en la personne de Madame Motte, premiere Femme-de-Chambre de Madame la Comtesse de Provence. Sa paralysie est invétérée; elle est des plus difficiles à guérir, par la roideur inconcevable que les membres ont contracté; cependant cette roideur diminue de plus en plus; les membres reprennent insensiblement leur souplesse, & la force revient par dégrés. Cette Dame aujourd'hui marche seule avec sa canne; & son bras est en état de soulever un poids de vingt-cinq livres de dessus une table. Les mouvemens de flexion dans les doigts & dans l'avant bras sont en partie revenus.

Tel est l'état où se trouve aujourd'hui cette Dame, vû & examiné par M. Hevin, premier Chirurgien de feu M. le Dauphin & de Madame la Dauphine, aujourd'hui de Madame la Comtesse de Provence, & M. Marigue, Maître en Chirurgie à Versailles. Toute l'extrémité inférieure de cette Dame est extrémement attrophiée; j'avois trouvé une maigreur semblable à l'extrémité inférieure de Joseph Roger: la guérison de celui-ci a été opérée, & la maigreur subsistoit: je conclus alors que la nature n'ayant pas eu le tems de se réparer, il falloit nécessairement attendre un laps de tems considérable pour examiner ce que deviendroit cette maigreur. C'est

ce que j'ai exécuté, en ne faisant faire le Certificat de cette guérison que long-tems après. J'ai eu la consolation d'apprendre que cette maigreur a presque entierement disparue dans l'espace de près de deux ans : ce fait doit bien encourager tous les paralytiques invétérés à se soumettre aux opérations électriques.

CINQUIÉME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, du sieur BERTRAND DE PALMAROLE, *paralytique récent à Perpignan.*

LE 12 Décembre 1769, j'ai commencé les opérations sur ce paralytique, dont la paralysie étoit parfaite dans tout le côté gauche.

Le 13, on vit le pouce, l'index & le doigt du milieu en mouvement ; l'annullaire & le petit doigt restant immobiles.

Le 14, avant l'opération, l'annullaire & le petit doigt, ont joui d'un mouvement volontaire.

Le 15, avant l'opération, le mouvement de tous les doigts a été trouvé plus fort ; toute la paulme de la main se porta à un travers de doigt d'élévation ; l'avant-bras fut porté volontairement sur l'estomach du malade couché dans son lit : car il ne pou-

voit pas ni se mettre ni se tenir sur son séant: c'étoit un moribond lorsque je l'entrepris, qui avoit reçu les Sacremens, & dont on attendoit presque le dernier moment.

Le pied & les orteils se trouverent en mouvement après l'opération: la main s'est élevée entierement, l'avant-bras posé sur le lit: ensuite le malade porta la main jusqu'à la poitrine.

Le 16, avant l'opération, même état: après l'opération, le coude & la main s'éleverent davantage. Le mouvement des doigts fut trouvé beaucoup plus fort.

Le 17, avant l'opération, tout le bras étoit en mouvement d'une façon si sensible qu'il porta sa main à droite & à gauche. Le coude étant élevé, il porta sa main jusqu'au menton.

Immédiatement après l'opération, la main se porta sur la tête.

Le 18, après l'opération, tous les mouvemens furent plus forts.

Le 19, il me fut impossible d'estimer exactement l'augmentation, parce que tout étoit en mouvement.

Je fis lever le malade de son lit, & je trouvai que sa jambe ne pouvoit pas du tout soutenir le poids du corps. Le malade abandonné à lui-même, seroit tombé dans l'instant.

J'ai essayé ensuite la force de son bras;

& je l'ai trouvé égale à un poids de six marcs.

Le 20, augmentation de force de cinq marcs.

Le 21, augmentation de quatre onces.

Le 22, avant l'opération, même état.

Après l'opération, augmentation de force, que je n'ai pas mesurée par rapport à sa modicité.

Le 23, avant l'opération, je trouvai la force augmentée de quatorze onces.

Après l'opération, il n'y eut point d'augmentation.

Le 24, avant l'opération, même état.

Après l'opération, quatre onces de force d'augmentation.

Le 25, j'ai trouvé quatre onces de plus de force.

Le 26, encore quatre onces.

Le 27, avant l'opération, la force étoit de deux onces.

Après l'opération de quatre onces.

Le 28, le malade s'assit sur son séant dans son lit pour la premiere fois, de façon que tout le tronc se trouvoit à plomb. Dans cette situation j'ai examiné la force de son bras: il a fallu ajouter au poids quatre marcs quatre onces pour former l'équilibre.

Le 29 & le 30, il n'y eut aucune augmentation.

Le 31, la force augmenta de huit onces.

Depuis le premier Janvier 1770, jusqu'au vingt-cinq du même mois, j'ai toujours continué les opérations sans en examiner les progrès, qui se multiplierent à tel point, que le vingt-cinq le malade alla à la Messe à pied, aidé d'une canne, & ensuite il alla jusqu'à l'extrêmité de la Ville sans se reposer, & en revint de même. Le trajet du chemin qu'il fit ce jour-là, est très-considérable.

Le 28, je mesurai la force de son bras, & je la trouvai augmentée de trente-six marcs de plus.

Le 30, augmentation de trois marcs.

Depuis le premier Février, jusqu'au douze du mois de Mars, il n'y eut qu'une augmentation de trois marcs de force Ce fait est digne de remarque, & j'en parlerai ailleurs.

Le 13 Mars, augmentation de trois marcs quatre onces.

Le 14, augmentation de neuf marcs quatre onces.

Enfin depuis ce jour jusqu'au vingt-six du même mois, la force augmenta chaque jour insensiblement; de sorte que le vingt-six je trouvai dix-sept marcs de plus.

La main paralytique étoit extrêmement engorgée; l'épaisseur de cet engorgement

étoit de deux pouces : ce symptôme s'est entierement évanoui. Voyez l'état où est parvenu ce malade, attesté dans le Certificat suivant.

Nous soussignés Docteur & Professeur-Doyen de Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital du Roi & de Charité de la même ville, Protomédil Royal de la province de Roussillon.

Certifions que le sieur Bertrand de Palmarole, citoyen noble de Perpignan, fut attaqué d'une hémiplégie parfaite vers la fin du mois de Novembre dernier; qu'après lui avoir fait tous les remédes convenables à son état, nous le mîmes à l'usage d'apozêmes apéritifs & céphaliques, qu'il a continué pendant très-longtems; mais pour accélérer les progrès de sa guérison, après que le malade eut été suffisamment évacué, nous fîmes mettre en usage les électrisations, qui dans plusieurs occasions pareilles, ont produit de fort bons effets. Ce fut M. l'Abbé Sans, Chanoine de l'Eglise de la Réal, Professeur des Arts & de Physique expérimentale qui dirigea les opérations électriques, qui ont produit les effets les plus prompts & les plus heureux. Car d'abord après les premieres électrisations, le sentiment & le mouvement parurent d'une maniere très-sensible dans les partie paralysées.

paralisées. Tous les jours le malade gagnoit quelque chose de considérable du côté du mouvement, du sentiment & des forces.

Enfin il a été radicalement guéri dans l'espace d'environ trois ou quatre mois, à tel point qu'aujourd'hui ledit sieur Bertrand de Palmarole jouit d'une parfaite santé : il va dans la Ville, dans la campagne, sans bâton, sans gêne, tout comme par le passé, avant son accident. En foi de quoi nous avons donné le présent Certificat. A Perpignan le 17 Juin 1770. *Signé*, BONAFOS.

Joseph-Guillaume-François de Massia, Chevalier, Seigneur & Marquis de Salelles, Conseiller-Doyen du Conseil Souverain du Roussillon.

Certifions que l'attestation ci-dessus est écrite de la main & caractere de Me Bonafos, & que foi doit être ajoutée à ladite écriture & signature. Certifions aussi que le fait mentionné audit attestatoire, est public & notoire dans toute la Ville de Perpignan & province du Roussillon, & que le papier timbré n'est point en usage dans ladite Province. En foi de quoi avons fait expédier le présent signé de nous & contre-signé par notre Secrétaire qui a mis le sceau de nos Armes. A Perpignan le 19 Juin 1770, *signé*, MASSIA de Salelles. Par mondit Seigneur, *signé*, DELARIS.

Cette guérison jointe aux précédentes,

détruisit enfin totalement le pirronisme sur le compte de l'Electricité, relativement à la paralysie dans toute la province de Roussillon ; il n'y avoit plus lieu de douter de ce puissant reméde contre une maladie, qui jusqu'ici en avoit trouvé si peu, ce qui l'avoit fait regarder de tous les tems comme incurable, malgré quelques succès que l'on a obtenu de tems à autre par le moyen des eaux Thermales : succès que nous tâcherons de bien analyser dans la suite de cet ouvrage que nous nous promettons de donner au Public.

Cependant telle est la force du préjugé; une fois établi dans les esprits, il ne peut être arraché qu'avec peine ; il tâche de s'y maintenir autant qu'il lui est possible : c'est l'enfant chéri qu'on ne peut se résoudre à voir périr ; pour le sauver en partie ce préjugé inhumain, on forma une objection qui se rendit bien-tôt publique ; on ne voyoit point de succès dans le reste de l'Europe ; tout ce que M. Jalabert avoit dit sur son Nogués, n'avoit pas été trouvé conforme à ce que ce Professeur avoit écrit après des informations biens exactes sur les lieux. [*Voyez* l'Article *Paralysie*, dans l'Encyclopédie].

Monsieur l'Abbé Nollet, par ordre de M. d'Argenson, tenta la méthode de M. Jalabert à l'Hôtel des Invalides, mais nulle guérison, pas même aucun effet qui la fit es-

pérer. L'Abbé Nollet trouva toutes les guérisons d'Italie fausses tout comme celle de l'Evêque de Sebélico. L'Abbé Sans, disoit-on, en sçait-il plus que ces habiles Physiciens qui n'ont pas réussi? ne nous y trompons point, s'il y a eu à Perpignan des succès si admirables & si consolans pour l'humanité, nous ne devons l'attribuer qu'à la nature du climat, & non à toute autre cause.

J'avoue que dans les circonstances, cette objection avoit été bien trouvée ; elle portoit un air de vraisemblance qui ne manqua pas de produire son effet, On fut dès ce moment dans la persuasion que tous les Paralytiques de l'Europe devroient se faire transporter à Perpignan pour être guéris.

J'aurois eu beau faire tous les raisonnemens possibles, il ne m'eût pas été aisé de détruire cette façon de penser : il en falloit venir à l'expérience pour forcer enfin l'incrédulité à se taire.

En conséquence je fis annoncer au Public par le Courrier de Monaco, du 20 Février 1770, que je m'offrois d'aller guérir un Paralytique dans un climat différent de celui du Roussillon, à condition qu'on feroit constater que la maladie ne datoit pas au-delà de trois mois, & que le malade, s'obligeât aux frais du voyage en cas de guérison, & non autrement ; ne voulant

absolument rien pour mes peines.

Cette annonce me procura un très-grand nombre de Paralytiques de différentes contrées, parmi lesquels je choisis celui qui se trouva dans le climat le plus froid.

Ce fut à Milhau en Rouergue où je me transportai, à deux degrés de latitude septentrionnale de Perpignan, au commencement d'Avril. Ce pays-là étoit encore couvert de neige.

Je trouvai un malade le moins propre à être guéri par sa constitution des plus usées; il est même à présumer qu'il avoit depuis quelques années été frappé d'une premiere attaque qui lui avoit touché sur-tout la même jambe paralysée, j'ai travaillé à cette guérison pendant environ cinq mois. Voici quel a été le succès de mes peines.

SIXIÉME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, de M. MONCLAR, paralytique depuis trois mois, à Milhau en Rouergue.

Je soussigné Etienne-Hipolite-Julien de Pegueirolles, Marquis dudit lieu, &c. Président honoraire du Parlement de Toulouse, certifie que M. l'Abbé Sans, Chanoine & Professeur de Physique Expéri-

mentale à Perpignan, s'étant rendu ici chez moi, à ma priere, pour tenter de guérir par le moyen de l'Electricité, M. Joseph de Grandsaignes, Ecuyer Seigneur de Montclar, mon cousin germain, paralytique à la suite d'une apopléxie. Ce traitement employé sans autre remède durant cinq mois, & qui doit être continué jusqu'à parfaite guérison, a eu jusqu'ici le plus grand succès. Le malade étant auparavant perclus de la moitié du corps, ne pouvant marcher, ne pouvant articuler que quelques mots, ayant le bras sans mouvement, les yeux éteints, & souvent la mémoire & la raison en défaut : au lieu qu'aujourd'hui, il marche, descend & remonte l'escalier avec un appui : il a recouvré toute sa raison ; il s'entretient avec tout le monde, & parle assez distinctement pour qu'on ne perde rien. Il a le regard plein de vie, & il souleve avec le bras infirme un poids de vingt livres. Tout quoi j'atteste comme témoin oculaire & partie intéressée à cette guérison, dont l'état actuel me promet la perfection prochaine. Donné à Milhau le 21 Septembre 1770. *Signé*, PEGUEIROLLES.

Nous soussignés, Docteurs en Médecine de la Faculté de Montpellier, habitans de la Ville de Milhau en Rouergue, & Honoré Ricord, Me en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital de ladite Ville, certifions que

M. de Grandsaignes, Seigneur de Montclar, âgé d'environ soixante-cinq ans, d'une très-mauvaise constitution, ayant son estomach blasé depuis long-tems, portant sa jambe droite mal-assurée, fut atteint environ les Fêtes de Noël 1769 d'une hémiplégie imparfaite du côté droit, qui le privoit du mouvement principalement du bras qui n'en avoit aucun, avec un engorgement considérable à la main, de sorte qu'il ne pouvoit ni se remuer ni se lever de son siége. Il ne pouvoit se faire entendre, balbutiant à peine quelques mots formés de peu de syllabes. Que M. l'Abbé Sans, Chanoine de la Collégiale de la Ville de Perpignan, Préfet & Professeur de Physique expérimentale en l'Université Littéraire de ladite Ville, étant venu à son secours le 9 Avril de la présente année, il l'auroit électrisé; & continue à l'électriser, que par cette simple méthode le malade a recouvré, au grand étonnement de toute la Ville, le sentiment & le mouvement, à tel point qu'il marche appuyé légerement, descendant & remontant les escaliers, qu'il porte son bras sur la tête, que l'engorgement de la main a disparu, & qu'actuellement il leve un poids de vingt livres, qu'enfin il parle à pouvoir se faire entendre; en foi de quoi nous avons donné le présent avec d'autant plus de plaisir, que nous

avons été ravis de l'effet & de l'action électrique. A Milhau, ce 20 Septembre 1770. *Signés*, PELET, ANTOINE CANRON, RICORD, LABRO, DOY, Curé.

Nous Jean de Sarrit, Conseiller du Roi, Baillif & Juge Royal de la Ville de Milhau, Roquefort, Vicomté de Creissel & leurs Ressorts, certifions & attestons que Messieurs Pelet, Antoine & Canron, qui ont signé le Certificat ci-dessus, sont Docteurs en Médecine en la Faculté de Montpellier que le sieur Ricord qui l'a aussi signé est Chirurgien Juré de l'Hôpital Général dudit Milhau, & que M. Labro qui l'a encore signé, est Doyen-Curé dudit Milhau, & qu'en cette qualité foi doit être ajoutée à leurs seings en jugement & dehors; en foi de quoi nous sommes signés. Donné à Milhau le vingt-un Septembre mil sept cent soixante-dix. *Signé*, de SARRIT, Baillif & Juge Royal.

Nous Maire & Echevins, Juges & Lieutenans Généraux de Police de la Ville de Milhau, Capitale du Haut-Rouergue, certifions & attestons à qui il appartiendra, que Mre Joseph Sans, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de la Collégiale de la Ville de Perpignan, Préfet & Professeur de Physique Expérimentale en l'Université Littéraire de ladite Ville, Habitant audit Milhau depuis le 9 Avril dernier, a élec-

trisé avec tout le succès possible M. Joseph de Gransaignes, habitant dudit Milhau, âgé de soixante-cinq ans ou environ, attaqué d'une hémiplégie imparfaite du côté droit, qui le privoit de tout mouvement, ainsi qu'il nous a apparu, lors des visites que nous lui avons fait plusieurs fois, qu'au moyen de l'Electricité, il est actuellement bien portant, agissant, se promenant chez lui, allant sur la place, appuyé légerement d'un seul domestique, que même dans sa chambre il se promene seul, parle de façon à être entendu & compris; qu'il leve avec sa main droite un sac de plomb pésant vingt livres, ce qui nous a d'autant plus surpris, que nous ne devions pas nous attendre à une pareille guérison, parce que ce malade a toujours paru d'une très-mauvaise constitution, ayant toujours agi & marché avec quelque peine; en foi de quoi Nous avons donné le présent Certificat que Nous avons signé & fait contresigner par notre Secrétaire Greffier, qui y a apposé le sçeau & Armes de la Ville. Donné audit Milhau le vingtiéme Septemb. 1770. *Signé* Descuret, Premier Echevin; Blanc, Echevin; Lavit, Echevin, Rey, Echevin; Boyer, Prieur de Milhau, Boyer, Secrétaire Greffier.

Par une lettre missive du 6 Janvier 1771 de M. Peguierolles que j'ai reçue, il conste que dans ce temps le malade soulevoit un poids de trente-huit livres.

Enfin M. de la Condamine vient de mander que M. Pelet, Médecin à Milhau, lui a appris que M. de Grandsaignes n'a plus besoin actuellement de domestique, qu'il va seul partout où il veut.

C'est donc à tort qu'on a voulu restraindre la vertu électrique dans la Province du Roussillon, pour détruire la paralysie ; la difference des climats n'influe en rien desséntiel sur cet effet.

Après des succès si constans, je n'ai pu m'empêcher d'être entierement persuadé, que c'est ici une loi de la nature inconnue jusqu'à ce jour, établie par le Créateur même, pour détruire une maladie dont l'opiniâtreté rendoit presque toujours inutiles, tous les efforts de l'art les mieux concertés ; loi surprenante dans sa nature, & admirable dans ses effets. L'homme presque anéanti, se voit comme renaître, la mémoire se fortifie ; la raison se rétablit, l'esprit reprend son ancienne liberté, l'estomach, les intestins se remettent dans leurs fonctions naturelles, les membres reprennent, & leur force & leur sensibilité ; on voit en un mot, une image sensible d'une nouvelle resurrection. La Physique a-t-elle jamais produit un aussi beau phœnomene ? Et cette science si utile d'ailleurs, a-t-elle jamais démontré son utilité d'une maniere si consolante pour tout le genre humain.

Ces reflexions qui naissent naturellement dans tout esprit qui n'est pas aveuglé par le préjugé, n'échaperent pas au génie sublime & bienfaisant de l'illustre Seigneur, à la gloire duquel je consacre tous mes travaux; instruit avec exactitude de tous les évenemens, & desirant qu'ils fussent portés à leur derniere évidence pour le salut de l'humanité trop affligée.

M. le Duc de Noailles eut la bonté de m'accorder son agrément, afin que je pusse m'absenter de Perpignan, pour venir dans la Capitale du Royaume finir mon Ouvrage.

Je me suis tout de suite transporté à Paris, dans la vue d'y opérer une guérison avant de publier les précédentes; la Faculté de Médecine de cette Ville, nomma à ma réquisition six Commissaires, M M. Bellot, Barbeu du Bourg, Thierri, Moreau, Gardanne, & la Cassaigne, pour assister à toutes les expériences que j'allois faire sur les paralytiques; ce qu'ils ont exécuté avec l'attention la plus scrupuleuse, & l'exactitude la plus édifiante; mais comme je travaille encore à perfectionner la guérison de Madame Motte, dont l'ancien état a été constaté par ces Messieurs, je ne rendrai compte de tout ce qui s'est passé sous leurs yeux, que dans la suite de cet Ouvrage que je me propose de donner incessamment au Public.

SEPTIÉME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, de JEAN PRUDHOMME, *paralytique depuis environ un an, à Paris.*

J'AI entrepris le Domestique de M. l'ancien Evêque d'Orange, à la sollicita ion de M. de la Condamine. Comme cette Guérison s'est opérée sous les yeux de ce Sçavant, il a bien voulu en faire lui-même le détail, comme témoin oculaire.

Certificat de M. DE LA CONDAMINE.

LE nommé Jean Prud'homme, âgé de 46 ans, Valet de Chambre de M. l'ancien Evêque d'Orange, eut au mois d'Avril 1769, une attaque d'apoplexie, qui fut suivie d'une paralysie sur le côté droit, dont il étoit perclus, & il ne parloit qu'avec beaucoup de difficulté.

Il fut traité par M. Baron, Doyen de la Faculté, qui peut rendre compte de l'état du malade, depuis son attaque jusqu'à son voyage aux Eaux de Bourbon, au mois de Mai 1770, & depuis son retour des Eaux où il a pris 48 douches sur la partie malade, même sur la langue, il a aussi éprouvé l'effet de 40 ventouses, & fait tous les remedes qui lui ont été prescrits pendant six semaines.

Sa jambe, dont il avoit recouvré le mouvement en partie, dès avant son voyage, s'étoit fortifiée aux Eaux, mais il lui restoit une grande foiblesse dans le bras qu'il portoit avec peine à sa bouche.

Depuis son retour des Eaux, il lui a pris une douleur aigue dans le bras gauche, dont il a beaucoup souffert pendant huit jours; & malgré les saignées, l'émétique & les purgatifs, ce bras étoit resté très-foible.

C'est en cet état que ledit Jean Prudhomme vint me trouver au commencement de Décembre, de la part de son Maître, qui me prioit de lui permetre de participer au remede électrique, que m'administroit M. l'Abbé Sans, Chanoine de Perpignan, & Professeur de Physique Expérimentale dans l'Université de la même Ville.

J'ai rapporté ce qui précede sur le témoignage de Prudhomme, qui m'a été confirmé par celui de son Maître, & des personnes qui habitent dans la maison ou il est; quant à ce qui suit, j'en ai été témoin occulaire.

Je certifie que ledit Prudhomme m'ayant été envoyé par son Maître, au commencement de Décembre dernier, je l'ai fait asséoir sur le pied de mon lit (lequel étoit écarté de la muraille, & soutenu sur des pieds de verre de six pouces de haut) sur lequel je me couche pendant le temps de

l'opération ; tous les jours depuis ce temps jusqu'au 20 de ce mois, Prudhomme assis sur mon lit, ensorte que ses jambes ne touchoient point au parquet, a tenu d'une main pendant deux heures que dure l'opération, le bout de la chaîne de fer qui communique de la machine électrique ainsi qu'à moi, de maniere qu'en approchant de lui ou de moi le doigt ou un corps quelconque non électrique par lui-même, on nous tiroit des étincelles.

Il y avoit dix ou douze jours que Prudhomme se faisoit électriser de cette maniere, lorsqu'il s'apperçut qu'il se couchoit librement sur le côté droit, ce qu'il n'avoit pu faire depuis son accident, sans ressentir une vive douleur.

Alors il essaya de lever sa main droite à la hauteur de sa tête, mouvement dont il avoit été privé, & qu'il exécuta sans difficulté; il essaya encore de se mettre des papillotes de cette même main, & il y réussit.

M. l'Abbé Sans lui recommanda alors d'éprouver ce qu'il n'avoit pas encore fait, quel poids il pouvoit porter de chaque main ; Prud'homme nous rapporta le lendemain qu'il avoit fait cette épreuve chez un Epicier; il reconnut qu'il portoit douze livres du bras droit paralysé, & trente livres du bras gauche, affoibli depuis son accident, par la douleur dont nous avons

parlé, il a continué la même épreuve de 15 en 15 jours, & a successivement porté du bras malade 12, 18, 24 & trente livres, & alors il en a porté 40 du bras gauche.

Enfin aujourd'hui 20 Février, à huit heures du soir, à la fin de notre opération, j'ai fait présenter à Prudhomme une masse de fer, suspendue à un anneau, le tout pesant cinquante livres, & je la lui ai vu lever facilement, de l'un & l'autre bras, en présence de cinq ou six personnes; en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat.

J'oubliois de dire que Prudhomme parle à présent distinctement, & que je ne perds pas à l'aide de mon cornet acoustique une syllabe de ce qu'il prononce, & que les premiers jours du mois de Décembre les gens qui entendent le mieux avoient beaucoup de peine à l'entendre.

Il ne fait pas encore la barbe à son Maître, mais il se rase lui-même, & écrit, ce qui lui étoit impossible; en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat, à Paris le 20 Février 1771. *Signé*, LA CONDAMINE.

Le 26 Février au soir en présence de M. Barbeu du Bourg, Régent, l'un des Commissaires nommés par la Faculté de Paris pour suivre les Cures de M. l'Abbé Sans, Prud'homme a levé de l'une & de l'autre

main, & transporté d'une chambre à l'autre un poids de cinquante-six livres. *Signé*, La Condamine.

Je soussigné, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c, l'un des Commissaires nommés par la Faculté pour suivre les expériences de M. l'Abbé Sans, Professeur de Physique à Perpignan, &c, certifie les succès obtenus par l'Electricité sur le nommé Prudhomme, dont il est fait mention dans le précédent Certificat, & notamment d'avoir observé le 27 Février, que cet infirme relevoit de l'une & de l'autre main un poids de 56 livres partagé en trois parties inégales, qu'il faisissoit par autant de doigts différens, ce qui m'a paru exiger une force plus considérable, que s'il l'avoit soulevé avec la main entiere, à Paris ce 27 Février 1771. *Signé* Gardanne.

Le 2 Mars, j'ai fait écrire Prudhomme en ma présence les mots suivans, ce qu'il a executé avec facilité.

A Paris le 2 Mars, j'ai écrit ces mots en présence de M. la Condamine, dans son appartement, M. l'Abbé Sans, présent. *Signé* Prudhomme.

Je certifie de plus, que je viens de lui voir lever cinquante-huit livres en trois poids: l'un de 50, l'autre de 6, & le troisiéme de 2 livres, qu'il a enlevé plus aisément que

moi de dessus une table haute de 2 pieds 4 pouces, & plus de 4 lignes. *Signé* La Condamine.

HUITIEME GUÉRISON,

Par les opérations électriques, d'un jeune homme devenu paralytique par une chûte, à Milhau en Rouergue.

Dans le tems que j'étois occupé du traitement de M. Grandsaignes, Seigneur de Montclar, à Milhau en Rouergue, le Maire de cette Ville vint me prier de vouloir bien entreprendre M. son Neveu.

C'est un jeune homme âgé d'environ seize à dix-sept ans, d'une vivacité proportionnée à son âge. Un jour en s'amusant à la façon des jeunes gens, qui trop souvent veulent démontrer leur agilité & leur force par des badinages aussi dangereux que puériles, comme de sauter sur des chaises, & d'autres tours semblables, dont il arrive très-souvent des accidens trop funestes, notre jeune homme tomba à la renverse. Dans cette chûte, le dos reçut un coup des plus rudes, dont la secousse fut transmise probablement jusqu'à la moëlle épiniere ; cet ébranlement fut suivi dans

l'instant d'une hémiplégie dans tout le côté gauche de son corps.

On administra tout de suite les remédes convenables en pareil cas. Le jeune homme fut envoyé aux bains plusieurs fois. Par tous ces secours réitérés & appliqués à propos, le malade recouvra le mouvement de sa jambe, qui étoit cependant encore bien plus foible que la jambe saine.

Le bras étoit si foible & si débile, que le malade ne pouvoit pas s'en servir : je mesurai la force de ce bras ; elle n'étoit que la sixieme partie de ce qu'elle devoit être dans l'état de santé, par la comparaison que j'en fis avec la force du bon bras.

Cette hémiplégie étoit accompagnée de convulsions journalieres, qui arrivoient plusieurs fois chaque jour ; les levres, la joue & le bras paralysé donnoient par intervalles des mouvemens irréguliers & involontaires : tel étoit l'état de ce jeune homme avant qu'il fut assujetti aux opérations électriques.

Les vives sollicitations de M. son oncle obtinrent de M. de Monclar l'agrément de participer au reméde que j'administrois à ce dernier : le succès fut des plus heureux.

La force & les mouvemens de son bras lui furent rendus en leur entier ; la jambe se fortifia de même ; les convulsions s'évanouirent entierement : en un mot, dans

l'espace d'environ trois mois, ce jeune homme fut radicalement guéri.

Je n'ai pas fait constater cette guérison, parce que le jeune homme étoit absent dans le moment où je me trouvai obligé de partir pour Paris.

Si cependant quelque Lecteur intéressé se trouvoit dans le cas, & qu'il doutât un moment de la vérité de la relation que je viens de faire, ou que d'ailleurs il desirât d'être plus amplement instruit de toutes les circonstances d'un fait qui pourroit paroître singulier, il peut prendre la peine de s'adresser avec confiance à M. le Marquis de Pegueirolles, Président Honoraire du Parlement de Toulouse, habitant audit Milhau; ce Seigneur, si porté pour le bien de l'Humanité, sous les yeux duquel s'est passé le fait dont il est ici question, se fera un vrai plaisir d'instruire les personnes qui s'adresseront à lui; d'ailleurs cette guérison est publique & notoire à toute la Ville de Milhau.

PETITS SOULAGEMENS,

procurés à différens Paralytiques, par l'Electricité, & autres faits non constatés.

LA Demoiselle Marie-Anne Montoya, fille du sieur Montoya de Perpignan, me fut présentée par ses parens le 4 Août 1769,

pour la soumettre aux opérations électriques.

Cette jeune Demoiselle fut attaquée de paralysie du tems de la mamelle. Elle étoit dans la onzieme année de son âge, lorsque je commençai les opérations.

Je trouvai la cuisse, la jambe & le pied paralysés extrémement attrophiés ; le genouil & le col du pied ne jouissoient d'aucun mouvement ; le genouil étoit constamment fléchi par la contraction violente des muscles fléchisseurs, ce qui rendoit le talon considérablement élevé ; en conséquence, il lui étoit impossible de marcher qu'avec l'aide d'un bâton ; & lorsqu'elle marchoit, elle n'appuyoit à terre que le bout des orteils,

J'ai électrisé cette enfant pendant cinq ou six mois ; je n'ai obtenu qu'un léger soupçon de mouvement au genouil, dont j'ai assez diminué la flexion violente.

Une partie du métatarse appuye par terre lorsqu'elle marche : elle peut faire quelques pas sans l'aide du bâton ; & avec ce secours, elle marche avec plus d'aisance qu'elle ne pouvoit faire avant les opérations électriques.

Les parties paralysées paroissent se nourrir un peu mieux, & la maigreur paroît avoir un peu diminué.

Cependant le talon ne touche pas à

terre lorsqu'elle marche ; je me suis assuré de la véritable cause du peu de progrès dans cette partie, en mesurant l'os de la jambe paralytique, que j'ai trouvé d'environ un pouce plus court que celui de la jambe non paralysée. Cet os, n'ayant pas eu son accroissement naturel, m'a fait juger qu'il étoit impossible de guérir cette jambe par le moyen de l'Electricité.

La même raison m'empêcha d'entreprendre la guérison d'une fille à l'âge de vingt-cinq ans. Elle étoit dans le triste état de paralysie depuis le tems de la mamelle, tout comme la précédente. Son bras gauche étoit extrémement paralysé ; le bras, l'avant-bras & la main ne jouissoient d'aucune espece de mouvement. Ce qui étoit encore bien plus déplorable, c'est que ce bras n'avoit absolument reçu aucun accroissement depuis l'époque de l'attaque ; de sorte que cette personne offroit aux yeux une espece de monstruosité, ayant un bras d'une grandeur naturelle, proportionné à sa taille, tandis que l'autre étoit de la grosseur du bras d'un enfant.

Ce sont là des especes de paralysies dont la guérison paroît être au-dessus des forces humaines ; cependant nous devons être dorénavant fort circonspects pour prononcer définitivement que l'Electricité est inutile pour opérer un tel ou tel autre

effet dans la présente matiere : elle produit tant de merveilles, que nous devons nous tenir sur nos gardes lorsqu'il s'agit de lui assigner des limites. Il me semble que nous devons au contraire, pour peu que le bien de l'Humanité nous touche, multiplier nos tentatives sur différens objets. C'est l'expérience seule qui doit nous éclairer de plus en plus sur ce que l'Électricité peut ou ne peut pas produire. Le rhumatisme, les vapeurs, les convulsions, &c. &c. soumis aux épreuves de l'Electricité, nous fourniroient peut-être de nouvelles connoissances.

L'Électricité nous dit assez qu'elle est souveraine dans le genre nerveux, puisqu'elle anéantit si admirablement la paralysie. Que sçavons-nous si ce n'est pas encore un reméde souverain que la Providence nous offre pour la guérison de plusieurs de nos infirmités, sur-tout de celles qui dépendent du systême nerveux ?

Qu'il seroit à souhaiter qu'une main habile dans l'art de guérir, nous donnât un catalogue exact & fidéle de toutes les maladies qui affligent l'Humanité, & dont la cause réside dans les nerfs ! Ce seroit offrir aux Physiciens une moisson qui pourroit couronner leurs travaux par de nouvelles découvertes.

Un Sergent du Régiment de la Marine

vint me présenter l'index de la main droite, à l'articulation de la premiere phalange avec la seconde du côté du métacarpe; il étoit survenu une tumeur qui fit beaucoup souffrir le Sergent : le Chirurgien-Major du Régiment lui avoit guéri cette tumeur; mais l'index resta inhabile à tout mouvement. Il étoit extrémement roide & fortement fléchi à ladite articulation; il étoit impossible, avec tous les efforts imaginables, de pouvoir redresser ce doigt.

J'ai essayé l'Électricicité sur cet index; & dans deux ou trois mois de tems, il fut parfaitement rétabli dans son état naturel: le Sergent s'en sert, comme si jamais ce doigt n'eût été immobile.

Il m'est arrivé personnellement de faire les opérations électriques, après avoir reçu un coup d'air qui me causoit une douleur très-vive dans les muscles du col, par la transpiration arrétée; il m'étoit impossible dans ces circonstances de tourner la tête sans ressentir la douleur plus aiguë. Cette incommodité s'est évanouie trois ou quatre fois en moi par le moyen de l'Électricité.

Ajoutez la loupe de la Demoiselle Lassus, que l'Électricité a fait disparoître; les regles revenues à la Demoiselle Illa par le même moyen; tous ces faits, quoi qu'ils paroissent peu importans au premier abord, semblent toutefois nous indiquer que l'É-

lectricité peut devenir ſalutaire dans des cas bien différens de la paralyſie.

J'ai traité un enfant de dix-huit mois, dont le bras gauche avoit perdu en entier le mouvement. Ce bras étoit encore appauvri & très-attrophié; cependant le ſentiment paroiſſoit y ſubſiſter en entier, puiſqu'en pinçant ce bras, l'enfant pleuroit. Après l'avoir électriſé pendant quatre mois, le poignet & les doigts reçurent les mouvemens d'extenſion & de flexion. Je n'ai pas pu continuer cette cure.

Un Payſan de la Montagne ſe fit tranſporter à Perpignan pour ſe ſoumettre à mes opérations. Il étoit paralyſé des deux extrémités inférieures, ſur-tout les deux pieds & les deux genouils étoient totalement privés de mouvement depuis ſeize ans. Quatre ou cinq mois d'électricité ne produiſirent aucun effet.

Enfin, une pauvre fille qui étoit paralytique de tout le côté droit depuis un an, & qui avoit perdu la parole, ne donna aucune marque de guériſon dans ſa langue, quoique ſon bras & ſa jambe commençâſſent à revenir après trois ou quatre mois d'Électricité. Tous ces faits doivent nous convaincre que plus la paralyſie eſt invétérée, plus il eſt difficile de la faire évanouir.

RÉFLEXIONS

Sur la Lettre que M. SICAUD DE LA FOND à adressée à M. CAUSAN, sur l'Electricité-Médicale, imprimée à Amsterdam en 1771.

L'AUTEUR, après avoir assuré qu'il ne cite que les faits qu'il peut garantir d'après ses propres expériences, entre dans un détail abrégé de l'Electricité médicale.

Il nous montre d'abord à Paris, M M. de Lassonne, Morand & Nollet, essayant l'Electricité sur les paralytiques, il nous expose ensuite les effets merveilleux qu'on en obtenoit en Italie, & qu'on publioit; effets contre lesquels plusieurs Physiciens s'éleverent & protesterent assez fortement. Le Lecteur comprend assez qu'il s'agit ici de la prétendue transmission des médicamens à travers les pores du verre, pour passer dans le corps humain à la faveur de l'Electricité, delà il nous détaille les tentatives infructueuses faites à l'Hôtel des Invalides, tentatives qui porterent le plus grand coup à l'Electricité Médicale; même appliquée

pliquée aux paralytiques, quoique les plus sensés crussent qu'il ne falloit pas encore abandonner la partie.

Enfin ce qui acheva de ruiner cette méthode, fut le décri qu'en fit l'Abbé Nollet à son retour d'Italie, où il sembloit n'avoir été que pour s'assurer des succès que les Physiciens de ce pays publioient sur l'Electricité médicale, & qu'il trouva fort différens de ce qui étoit annoncé, de maniere que personne n'osa plus parler favorablement de l'Electricité appliquée aux maladies du corps humain, sans être accusé de charlatannerie.

Heureusement, continue notre Auteur, des Médecins célèbres, à la tête desquels on doit placer le savant M. de Sauvages, n'ayant rien à craindre d'une autorité qu'ils étoient en état de balancer, eurent assez de courage pour tenter des expériences, & en publier les résultats, quoique personne n'osât contredire les succès qu'ils annoncerent alors, la vertu électrique n'en fut pas plus accueillie.

Ce fut dans ces temps orageux, que *M. Sigaud de la Fond*, rempli de confiance & de bonne volonté, trouva, à force de recherches, plusieurs malades qui se laisserent électriser. Il commença au mois de Mars 1756, à s'ériger en Médecin électrisant; il

promit tout succès à ceux qui se confioient à ses soins; il soupçonne même que c'est à cette confiance qu'il leur inspiroit, qu'il fut en partie redevable de ceux qu'il obtint sur quinze malades: » *On sçait*, dit-il, à ce sujet, *ce que peut sur les facultés du corps la bonne disposition de l'esprit.*

Cependant il ne veut point nous donner une histoire suivie de ces guérisons, parce que ce ne fut qu'après avoir réussi plusieurs fois, qu'il commença à tenir un regiftré exact de ses observations, & il ajoute que les douleurs que les malades ressentoient *par les commotions qu'il leur prodiguoit*, en porterent plusieurs à abandonner le remede. Mais en 1757, l'Auteur ayant mis plus d'ordre dans ses opérations, il trouva dans ses papiers cinq observations, dont quatre lui parurent assez circonstanciées pour mériter d'être publiées.

La premiere est datée du 25 Juin 1757. Un nommé Etienne Ganneau, garçon Cordonnier en fait le sujet. Cet homme paralytique depuis quatre mois & demi, avoit la jambe & la cuisse gauche attrophiées, le bras du même côté étoit beaucoup plus menu que l'autre; la main avoit perdu presque tout mouvement, les doigts étoient entierement fléchis. L'Auteur, outre les étincelles qu'il lui tiroit de momens en momens, lui faisoit encore éprouver deux ou

trois commotions assez fortes, pour lui procurer un soulagement si marqué dans vingt-six électrisations, qu'il ne doute nullement que le succès n'eut été complet, si le malade se fut soumis plus longtems aux expériences.

La seconde tentative de l'Auteur, a été faite sur le nommé Charles Picaut, de Lyon, Rubannier de son métier, paralytique d'un bras, lequel a été guéri dans 45 électrisations.

Picaut se trouvant guéri de son bras, proposa au mari d'une blanchisseuse, qui étoit aveugle par l'effet d'une goute sereine, de se faire électriser, & l'amena à cet effet à notre Auteur, lui ayant promis une guérison complette ; ce Rubannier fortuné comprenoit à merveille que l'Electricité lui ayant rendu le bras, devoit rendre de même la vue aux aveugles ; mais l'Auteur n'osa d'abord l'entreprendre ; sur ce qu'il n'avoit jamais oui-dire, que l'Electricité put être avantageusement appliquée à cette espéce d'infirmité : cependant il ne devoit point ignorer, que M. de Sauvages, dont il parle dans sa Lettre ne l'eut recommandée, même en telle force, qu'elle allat jusqu'à faire pleurer le malade. Il ne connoissoit, donc pas la guérison d'une goute sereine, qu'opéra il y a plus de vingt ans M. Floyer Chirurgien à d'Ochester, par le moyen de

l'Electricité ; cette cure qui est consignée dans les *Transactions Philosophiques*, a été publiée dans le temps, dans tous les Journaux. Quoiqu'il en soit, notre Auteur prit le parti de soumettre son malade aux expériences ; pour cet effet il lui appliqua un bandeau de fer-blanc, où il avoit pratiqué deux bossettes, dont les cavités répondoient à la partie saillante des globes des yeux ; mais ce bandeau n'ayant pas fait dans la premiere électrisation l'effet qu'on s'en promettoit, on le supprima dans toutes les autres.

Le malade, avant d'être présenté à *M. Sigaud de la Fond*, avoit fait différens remedes, qui lui avoient été administrés par un Oculiste nommé *Berenger* ; ces remedes qui consistoient en une décoction de Gayac furent continués nonobstant l'Electricité, notre Auteur se *faisant conscience* de supprimer un remede qui produisoit insensiblement un bon effet. Dès la cinquiéme électrisation, il apperçut que la vue du malade étoit moins trouble, & il ne douta pas que l'Electricité n'eut la plus grande part à cet effet ; il continua donc d'électriser son malade pendant vingt-un jours, au bout duquel temps une fiévre, qui survint à ce même malade, fut cause qu'il abandonna son traitement.

Je dois dire ici, que les succès de l'Electricité employée dans le traitement de la

goute sereine, ne sont pas toujours aussi prompts que dans l'exemple que notre Auteur vient de nous faire connoître. J'ai traité pendant quatre mois à Perpignan une goute sereine, sans avoir apperçu le moindre changement, mais cela ne suffit pas pour croire l'Electricité inutile dans une semblable maladie, qui comme l'on sait, consiste dans la paralysie du nerf optique.

Malgré toutes les peines que *M. Sigaud de la Fond* s'étoit donné pour soulager son malade, & le succès qu'il avoit retiré de ses opérations, il fut si mal accueilli de la femme, que découragé par ses procédés malhonnêtes, il abandonna *bien sincerement* tous les projets qu'il avoit formés en faveur de l'Electricité médicale.

Il y revint pourtant en 1767, à la sollicitation d'une Dame qui le pria d'électriser sa fille. Cette Demoiselle âgée de dix-huit ans & deux mois, n'avoit point encore eu ses régles, & elle étoit depuis six mois dans un chlorosis des plus caracterisés. Sa mere avoit oui-dire à M. *Delor* que l'Electricité procuroit l'évacuation menstruelle, dans les personnes qui se trouvoient dans l'état de la malade. Notre Auteur malgré son dégoût pour de nouvelles tentatives, la soumit aux expériences électriques, qui dès le neuviéme jour firent paroître les régles

avec abondance, & ayant continué l'Electricité pendant vingt-quatre jours, il vit la malade revenir dans le meilleur état ; son appétit augmenta, son teint reprit sa couleur naturelle, & sa santé s'affermit au mieux ; l'auteur paroît seulement fâché de n'avoir pas fait certifier cette cure par le Médecin de la malade. Mais ce Certificat étoit assez inutile : tous les Médecins électrisans savent que la vertu électrique est assez bien constatée pour pareil cas. On a vu ce qui est arrivé à la Demoiselle *Illa.* M. le Monnier, Médecin ordinaire du Roi, m'a assuré être très-certain de l'efficacité de l'Electricité pour faire revenir les regles, il en a plusieurs fois répété l'expérience avec un succès également heureux. M. *le Roi* de l'Académie des Sciences, m'a assuré la même chose ; & M. *Marigue*, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Versailles, qui s'est occupé quelque tems des expériences électriques, a observé deux fois cet effet de l'Electricité ; il m'a communiqué les faits dont il a envoyé le détail à une célébre Académie.

Tous les succès de *M. Sigaud de la Fond* sur l'Electricité médicale qu'il a annoncés dans sa Lettre, & dont je viens de donner le précis, n'ont rien qui m'étonne ; je ne trouve d'extraordinaire dans cet écrit que

le découragement auquel il s'est abandonné après les avoir obtenus. Ne devoient-ils pas plutôt aiguillonner l'émulation qu'on lui connoît, & le porter à étendre plus loin ses recherches? Non, il a fallu mon arrivée à Paris, & que mon annonce, par laquelle j'offrois mes soins aux paralytiques attaqués récemment, fut insérée dans les Papiers publics, pour porter *M. Sigaud de la Fond* à reprendre un travail qu'il n'eut jamais dû interrompre d'après les fruits qu'il en avoit tiré. Cette annonce a donc produit un effet merveilleux, puisqu'elle a ranimé son zele entierement éteint. Je m'en félicite beaucoup plus que de la réputation qu'elle a pu me procurer en me faisant connoître, l'humanité y trouvant son compte. S'il m'en eut sçu quelque gré, il est probable qu'il ne m'eut pas honoré d'une épithete que je ne crois pas mériter: je ne la releverai point ici, les personalités n'ayant jamais été de mon goût; mais il me permettra de m'expliquer avec lui, vis-à-vis du public, sur certains reproches assez mal fondés qu'il m'a fait dans la Lettre dont il s'agit.

Il dit que je mets *du mistere* dans mes procédés électriques; que j'assure qu'il y a une maniere particuliere d'administrer l'Electricité pour la rendre efficace: *Cette petite supercherie*, continue-t-il, *n'en imposera*

point à toute personne instruite sur l'Electricité ; il ne peut y avoir aucun sécret dans la maniere d'exciter cette vertu, & de la faire passer dans le corps humain.... je regarde donc l'annonce de ce Physicien électrisant, comme une ruse innocente, propre à gagner la confiance du Peuple, &c.

J'ai dit dans mon annonce que depuis le 9 Septembre 1771, je m'étois occupé d'essayer l'électricité sur la paralysie récente ; que j'avois reconnu par six guérisons, que ce phénomene singulier *dirigé d'une certaine maniere*, est un reméde souverain contre cette maladie, (*a*) lorsqu'elle est récente, &c. (*b*) ce sont ces mots *dirigé d'une certaine maniere*, qui ont fait imaginer à *M. Sigaud de la Fond*, que je mettois du mistere dans ma maniere d'administrer l'Electricité. Qu'elle certitude a-t-il de ce qu'il avance à cet égard ? Il ne m'a jamais vu opérer ; c'est de sa part une simple conjecture ; or, une conjecture sans fondement n'est point une réalité ; c'est à tort qu'il me fait cette imputation.

Je sais comme lui, *qu'il n'y a aucun secret dans la maniere d'exciter l'électricité, & de la faire passer dans le corps humain*, aussi n'ai-je jamais pensé à en mettre. *Une*

(*a*) Voyez l'Avant-Coureur 1770, N°. 44. pag. 700.
La Gazette salutaire, 1770, N°. 45, &c.

machine bien construite & un malade bien isolé sont des choses suffisantes entre les mains de tout le monde, pour faire passer du fluide électrique dans le corps humain: mais si pour guérir la paralysie, je ne me sers que de la méthode ordinaire d'électriser mes malades, si je leur supprime dans bien des cas, l'attraction des étincelles, si je leur refuse la commotion que produit l'expérience de Leyde, si par des raisons tirées de la structure des nerfs & du cours des esprits animaux, je peux démontrer que cette maniere douloureuse d'appliquer l'Electricité, même dangéreuse à beaucoup d'égards & que j'abandonne, est entierement contraire aux vues qu'on se propose; enfin si convaincu par mes propres observations, de l'inutilité de ces expériences douloureuses, j'ai pu par des procédés plus doux, guérir la maladie dont il s'agit, ne puis-je pas dire, sans être susceptible de répréhension, que je dirige l'Electricité d'une maniere différente des autres Physiciens? C'est précisément *cette maniere* que notre Auteur ne comprend pas, qui lui suggere de dire *que je n'en imposerai point aux personnes instruites.*

Non je n'en impose point, & mon intention n'a jamais été d'en imposer à personne. J'ai offert par mon annonce, mes services à l'humanité, d'après des faits at-

testés par les personnes les plus distinguées & les plus véridiques; j'ai fait des expériences sous les yeux des Médecins & des Chirurgiens les plus clair voyans: ils ont signé les Journaux de mes expériences, ils ont vu ma maniere, & je n'ai jamais rien caché à ceux qui ont suivi mes opérations avec quelque assiduité. M M. *Hevin* & *Marigue* sont encore très-souvent les témoins de mes électrisations & de ma maniere. D'après des choses aussi notoires, *M. Sigaud de la Fond* est-il bien fondé à regarder mon annonce *comme une ruse propre à gagner la confiance du peuple*? Qu'il relise cette annonce qu'il décrie, il verra que la fin que je me propose est de constater d'une, maniere indubitable, sous les yeux de la Faculté de Médecine, l'efficacité de ce remede, & je ne crois pas qu'on soit en droit de me reprocher d'avoir manqué à aucune des choses, qui y sont exposées. La Nature ne m'a pas plus confié ses secrets qu'aux Physiciens mes prédécesseurs; mais croit-on avoir tout fait sur l'Electricité, & qu'il ne reste plus rien à découvrir. Si j'ai été quelques pas plus loin que mes prédécesseurs, dois-je en être blâmé par M. *Sigaud de la Fond*, qui courre la même carriere que moi? Je ne serai jamais aussi injuste à son égard: s'il a le bonheur d'arracher à la Nature quelques-uns de ses

secrèts, applicables au bien des hommes; loin d'en être jaloux, je serai le premier à l'en féliciter, & à louer son émulation.

Si jusqu'ici il a ignoré ma méthode d'appliquer l'Electricité aux paralytiques, j'en suis fâché; il doit être persuadé que je ne pouvois l'exposer dans une simple annonce. D'ailleurs avant de le faire d'une maniere satisfaisante pour le public, je voulois faire connoître mes succès, & publier le Journal de mes expériences. Je la donnerai & même dans le plus grand détail dans un Supplément à cet Ouvrage, ou j'espére ne laisser rien à désirer.

Notre Auteur, en parlant de *M. de la Condamine*, à qui j'ai fait l'application de mes expériences dont je parlerai ailleurs, dit, *il devroit concevoir qu'il est des cas dans lesquels on devroit au moins user de toutes les ressources que l'Electricité nous offre.* Si les ressources qu'il sous-entend, ont été épuisées sans succès, comme on le verra plus bas, au sujet de M. *de la Condamine*, dont il est question, quel fruit prétend-il qu'on doive en attendre? *Je n'oserois cependant assurer*, continue-t-il, *que la commotion produisit l'effet qu'il ne peut obtenir par sa méthode*; il convient donc ici que ma méthode d'appliquer l'Electricité est au moins aussi efficace que la commotion; puisqu'il n'ose assurer que cette derniere

ait plus d'efficacité qu'elle ; alors il étoit ſuperflu d'en parler.

C'eſt à l'expérience, ajoute-t-il, *qu'il convient de prononcer à cet égard* ; c'eſt auſſi à l'expérience, que je m'en ſuis rapporté ; c'eſt d'après elle que je ſuis parti, & toutes celles que j'ai faites, & qui ſont expoſées dans mon Journal, ont été conſtatées d'une maniere ſi exempte de ſoupçon, que je ne penſe pas qu'aucune perſonne ſenſée puiſſe en former, quand elle en aura lu le détail.

Après avoir dit, qu'il n'oſeroit aſſurer que la commotion produiſit l'effet que je ne puis obtenir par ma méthode ; il la propoſe avec cette aſſurance : *Pourquoi*, dit-il, *lorſque vous n'avez rien à eſpérer raiſonnablement de votre maniere, vous refuſez-vous un moyen dont l'efficacité eſt conſtatée par d'autres obſervations ? Craignez-vous de faire éprouver à votre malade une douleur momentanée, parce que vous avez réuſſi pluſieurs fois ſans cela ?* Je ſuis charmé que M. Sigaud de la Fond, convienne que j'ai réuſſi pluſieurs fois à guérir la paralyſie par la ſimple électriſation, ſans le ſecours de la commotion : un tel aveu de ſa part, me flate infiniment.

Voici cependant mes réponſes à ſes queſtions. J'ai recuſé les commotions ; 1°.

Parce qu'elles n'ont pas été plus efficaces entre les mains même des meilleurs Physiciens. Je renvoye sur cela aux essais qu'en ont fait M M. *Le Monier*, *de Lassonne*, *Nollet*, *Morand*, *le Roi*, &c. *M. de la Condamine* avant d'essayer ma méthode, en avoit reçu un très-grand nombre, par les soins de M. *le Roi*, & il n'en fût pas pour cela plus soulagé.

2°. Parce que j'ai reconnu, d'après les faits, que quand la paralysie ne cédoit point à une simple électrisation, elle résistoit aussi puissamment à la commotion ; il est d'ailleurs constant que toutes les paralysies ne sont pas susceptibles d'une guérison absolue ; il en est des espéces qui ne guérissent par aucun moyen, pour des raisons que je détaillerai ailleurs. On est donc trop heureux, lorsqu'à l'aide de l'Electricité, on peut procurer un allégement sensible, & donner aux malades des mouvemens, bornés à la vérité, mais qu'ils n'auroient obtenus par aucun moyen médical ; (je parle ici des paralysies invétérées) ne seroit-ce pas là le cas de dire avec *M. de la Martiniere*, premier Chirurgien du Roi, » si le malade ne guérit pas, l'art n'en a »pas moins travaillé utilement en sa faveur, » d'après des indications positives ; on fait

» que la réussite ne couronne pas toujours
» la meilleure conduite (*a*).

3°. Parce que la commotion ne se donne pas sans danger. Personne n'ignore que par son moyen on ne tue des oiseaux. *M. Franklin* est parvenu à tuer un dindon : on sçait encore que l'expérience qui la procure, fond des métaux, casse, par la violence du choc, les verres dont on se sert, & perce une main de papier de part en part.

M. Sigaud de la Fond répondra-t-il à cela qu'il a donné la commotion à plusieurs personnes qui n'en ont été nullement incommodées ? Je l'ai fait comme lui dans mes leçons publiques ; mais alors on ne porte jamais cette expérience au degré d'intensité où l'ont portée les Physiciens qui en ont fait usage dans la cure de la paralysie. D'ailleurs, pour en tirer quelque avantage, elle devroit être réitérée une infinité de fois. Or, est-il raisonnable de présumer que cette commotion donnée aussi fréquemment que le besoin paroît l'exiger, ne puisse produire des dérangemens notables dans l'œconomie animale ? Ecoutons ce qu'en dit *M. Jalabert* dans ses Expériences sur l'Électricité, *p.* 157 & suiv.

» Je tentai la commotion avec de l'eau

(*a*) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, *Tom.* I[illegible] *in-4°, page* 5[illegible]

„ bouillante ; elle fut si rude, que *Nogués*, „ (son malade), jusques-là empressé à s'y „ offrir, effrayé & tremblant, se jetta sur „ un siége : un coup violent, disoit-il, „ l'avoit frappé en diverses parties du corps, „ & il lui en restoit une vive douleur dans „ les bras & dans les reins ; je l'exhortai à „ aller se mettre au lit : peut-être passa-t-il „ une nuit plus tranquille que moi. La vi« vacité inexprimable de ce feu qui rem« plit le vase, le fragment de verre lancé „ contre le mur, la consternation & les „ douleurs qu'avoit ressenti *Nogués*, tout „ cela me tenoit dans une grande inquié„ tude sur les suites de cette expérience. „ Heureusement j'en fus délivré dès le len„ demain matin ; on m'apprit que non-seu„ lement mon Paralytique s'étoit levé, mais „ qu'il se rendroit chez moi à l'heure mar„ quée : il avoit été inquiet toute la nuit ; „ outre les picotemens ordinaires, il avoit „ senti & sentoit encore lorsqu'il toussoit, „ des douleurs dans les reins : enfin, il lui « étoit survenu une assez forte diarrhée «.

M. le Chevalier *de la Tour*, qui consacre ses amusemens à l'étude de la Nature, nous a assuré, à M. *Gardanne* & à moi, qu'il rendoit un poulet hémiplégique, en lui faisant recevoir la commotion de Leyde.

M. Dalibard, Sçavant très-connu des Physiciens électrisans, attribue le tremble-

ment continuel de ses bras aux secousses violentes & réitérées qu'il a éprouvées de cette commotion : c'est ce que je tiens de lui-même.

En voilà assez, je crois ; pour justifier les craintes que j'ai de l'usage de la commotion électrique employée dans la cure de la paralysie, & pour m'autoriser à me renfermer dans la simple électrisation.

Revenons à notre Auteur : Dans un autre endroit de sa Lettre, après avoir montré une trop grande confiance en la commotion, il s'allarme sans fondement, au sujet de la simple électrisation, & va jusqu'à craindre qu'elle n'accélere le cours du sang au point de donner la fievre.

[1] Incidunt in Scyllam dum volunt vitare Carybdim.

Dans la Dissertation de M. de Sauvages, intitulée : *De hemiplegiâ per Electricitatem curandâ*, où sont rapportées toutes les guérisons vraiement merveilleuses, dont M. *Sigaud* nous parle si souvent ; on lit vers la fin, l'expérience suivante :

Cùm septem numero essemus in camera electricitati destinata, impulit animus ut vim electrisationis in velocitate sanguinis adaugendâ experiremur, adeoque ex fili pendulo minuta secunda pulsante ; cujuslibet nostrum pulsûs frequentiam intra centum pulsationes aliquoties exploravimus ; dein singu-

lis successive electrisationem per horæ quadrantem patientibus, rursus quotus esset pulsuum numerus indagavimus : & sic compertum fuit, numerum pulsuum unâ sextâ circiter parte intendi ; licet enim aliis unâ septimâ, aliis unâ quintâ, cresceret, intereà pluribus unâ sextâ crescebat, ita ut qui pulsus quovis minuto 72 habebat, is inter electrisandum 84 numeraret.

Voilà donc M. de Sauvages & six témoins oculaires, qui examinent de combien l'Électricité augmente la fréquence du poulx ; & l'expérience leur apprend que, dans la plûpart de ceux qu'on y a soumis, cette fréquence a augmenté d'un sixieme. Dans une minute on a compté 72 pulsations dans une personne non électrisée, & 84 dans la même personne soumise à l'Electricité ; dans quelques autres, cette fréquence a paru augmenter d'un septieme, & même d'un cinquieme.

Ces faits, qui paroissent bien constatés par des témoins qu'on ne nomme pourtant pas, semblent devenir encore plus certains par les soins que notre Auteur prend de les appuyer de nouvelles expériences.

» Presque tous (dit-il, dans son Traité de » l'Électricité, imprimé à Paris en 1771, » *p.* 193), conviennent que l'Électricité » augmente le nombre des pulsations des » artères : Quoique *l'Abbé Nollet* dans ses

» Recherches sur l'Électricité, *pag.* 388,
» semble révoquer en doute cette assertion:
» J'ose en assurer la vérité, & soutenir que
» l'Électricité accélere le mouvement du
» poulx dans une personne qui se trouve
» à cette épreuve pendant l'espace d'un
» quart-d'heure; & cette différence va
» communément à un sixieme, ainsi que
» je l'ai éprouvé plusieurs fois sur moi-même
» & sur différentes personnes.

» Ce phénomène doit d'autant moins
» surprendre, qu'il est confirmé de la ma-
» niere la moins équivoque, par une ex-
« périence que tout le monde peut répé-
» ter aisément; car nous ne pouvons dis-
» convenir qu'il faut prendre des précau-
» tions lorsqu'on veut s'assurer exactement
» de la fréquence du poulx.

» On ne peut nier que la fréquence dans
» le battement des artères ne dépende en
« grande partie de la vîtesse avec laquelle
» le sang circule dans l'habitude du corps,
» & conséquemment que cette vîtesse ne
» peut être augmentée, toutes choses égales
» d'ailleurs, que le nombre des pulsations
» n'en soit plus grand dans le même tems «.

Pour prouver ce qu'il avance sur l'accélération du mouvement du sang & du poulx que l'Électricité procure, il cite une expérience de l'*Abbé Nollet*, qui est, que si l'on met un siphon capillaire dans un vase

plein d'eau, ce liquide n'en sortira que goutte à goutte, & même par intermittence de la longue branche, tant que le verre & l'eau ne seront point électrisés; mais qu'aussitôt qu'ils le seront, on verra l'eau sortir en jet avec beaucoup de rapidité, & l'accélération de sa sortie se montrera encore plus, si une personne qui n'est point électrisée en approche le doigt. Ce phénomène, qui n'a lieu qu'autant que le siphon est capillaire, est appliqué par notre Auteur à l'œconomie animale: il prétend d'après ce fait, que les petits vaisseaux du corps humain étant capillaires, le sang qui y coule doit avoir plus de vîtesse dans une personne électrisée, & par conséquent les battemens des vaisseaux qui en résultent, doivent être plus nombreux dans un tems donné.

Il convient pourtant dans un endroit de sa Lettre, *p.* 42, que cette accélération n'est pas toujours considérable; il ne prend pas garde qu'il nous a dit que cette différence alloit communément à un sixieme, & qu'une telle augmentation dans un tems aussi court que celui qu'il assigne, est vraiment considérable.

Il va ailleurs bien plus loin: il assure que dans quelques personnes cette accélération va jusqu'à donner la fievre; » *Je le remar-* » *quai*, dit-il, *ces jours derniers sur un en-*

» *sant que j'électrise. Depuis huit jours, l'état naturel de son poulx, lorsque nous commençâmes à l'électriser, étoit de 80 pulsations dans une minute; en moins de trois quarts-d'heure, nous comptâmes 96 pulsations; & de l'avis du Medecin, nous arrêtâmes l'opération; l'accéleration du mouvement alloit à un cinquieme, ce qui n'est pas ordinaire. Je ne doute nullement que, si en pareille circonstance, on n'arrêtoit l'Électricité, il pourroit se faire qu'elle mît la personne électrisée dans un état de fievre, qu'on doit, à ce que je pense, éviter avec soin* «.

Voilà donc *M. Sigaud de la Fond* qui ne craint aucunement les effets de la commotion électrique appliquée au corps humain, & qui tremble de donner la fievre par la simple électrisation. N'est-il pas étonnant qu'un Physicien de son mérite s'oublie jusqu'à publier de pareilles chimeres? Je ne pense pas qu'en mettant ces belles découvertes sous les yeux du Public, il ait eu en vûe de gagner sa confiance; je ne les regarde pas comme des *supercheries*, ou des *ruses innocentes* propres à y parvenir; j'aime mieux croire que trop occupé d'ailleurs, il n'a pas eu le tems de bien examiner le fait qu'il nous rapporte; il est possible même que l'autorité du célebre *M. de Sauvages* l'ait séduit: il a cru que ce qui

venoit de la part d'un aussi grand homme, étoit marqué au coin de la certitude; & quand il est venu à examiner le fait sur lui-même, il l'a exécuté d'une maniere si prévenue, & avec une telle ardeur, qu'il est probable que les battemens de son poulx en ont été accélérés, comme ils le sont toujours lorsqu'on se passionne pour quelque chose.

Quoi qu'il en soit, je suis très-convaincu que cette prétendue augmentation de fréquence dans le poulx, jusqu'à un cinquieme, un sixieme & un septieme, n'a point lieu dans les paralytiques; je m'en suis assuré par nombre d'expériences, tant à Perpignan qu'à Paris. *M. de la Cassaigne*, l'un des Commissaires nommés par la Faculté de Médecine de Paris, pour suivre mes électrisations sur les paralytiques, en a plusieurs fois été témoin. Je les ai répétées à Versailles, aidé de *M. Marigue*, Chirurgien de cette Ville, & jamais nous n'avons reconnu cette augmentation. *M. Brisson* de l'Académie des Sciences, que j'ai consulté à ce sujet, m'a assuré, d'après ses propres expériences, que dans l'espace de soixante secondes, il a trouvé quelquefois une pulsation de plus, & quelquefois une pulsation de moins; ce qui venoit probablement de la difficulté qu'il y a de saisir avec précision le commencement & la fin

du tems que l'on prend pour mesure commune.

Lorsque je veux constater ce fait, qu'il est très-important de connoître pour détruire les craintes chimériques que l'on pourroit se former des effets de la simple électrisation du corps humain, je procéde de la maniere suivante.

Je fais compter par un Médecin ou un Chirurgien les pulsations de l'artère d'un sujet, avant de l'électriser, pendant que j'observe les vibrations d'un pendule: nous prenons pour mesure un nombre déterminé de vibrations. La premiere vibration est annoncée à celui qui doit, pendant le tems donné, compter les pulsations de l'artère par un coup de baguette sur une table; alors nous comptons ensemble, lui les pulsations de l'artère, & moi les vibrations du Pendule. Je saisis ensuite exactement la derniere vibration, c'est-à-dire, celle qui doit terminer le nombre donné; je l'annonce par un second coup de baguette, tâchant de faire coincider ensemble & le coup de baguette & la derniere vibration du pendule. Alors je m'informe du nombre des pulsations, & j'en tiens registre. Après cette expérience, je fais électriser le sujet environ trois quarts-d'heure ou une heure; & pendant que l'électrisation va son train, je fais toucher son poulx par une personne

isolée, tandis que j'observe le pendule : en un mot, je procéde de la même maniere que je l'ai fait avant l'électrisation ; & je trouve que le nombre des pulsations de l'artère, comparé au nombre des vibrations du pendule, est le même, soit que le sujet s'électrise, soit qu'il ne s'électrise pas ; & si j'ai trouvé quelquefois des différences, elles n'ont pas été au-delà d'une ou deux pulsations, soit de plus, soit de moins. Si *M. Sigaud de la Fond* veut prendre la peine de suivre cette méthode, je l'assure qu'il trouvera les choses comme je les ai trouvées, & comme je viens de les exposer, & que pour l'intérêt de la vérité, il ne se fera point de difficulté d'avouer qu'il s'est trompé.

Quoiqu'il soit constant que l'Electric té accélere la sortie de l'eau par un siphon capillaire, on ne peut pourtant pas raisonnablement en conclure que l'Electricité doive produire le même effet sur les liquides du corps humain qui circulent dans les vaisseaux capillaires : car pour conclure d'un fait à un autre fait, il est important de considérer si la parité est suffisemment établie ; faute de cette attention la plûpart des argumens *à pari* sont très-fautifs & très-susceptibles d'induire en erreur. On reconnoît la parité bien établie lorsque les circonstances essentielles des deux faits que

l'on compare sont exactement les mêmes. Or elles ne le sont pas dans le cas dont il s'agit; le siphon capillaire dont il est question, offre au contraire un phénoméne qui ne présente point le méchanisme des vaisseaux du corps humain; l'eau qui coule dans le canal du siphon, se précipite dans l'atmosphere & se répand. Le siphon n'a point de communication avec aucun autre canal où il puisse se décharger comme en ont les vaisseaux capillaires du corps humain; s'il étoit possible de lui en adapter un, on verroit surement des effets bien différens de ceux qu'il présente.

Je sens qu'on peut m'objecter que le cours du sang qui sort de la veine ouverte d'une personne électrisée, est accéléré. Je sçais que quelques Physiciens ont fait cette expérience; il y en a même qui ajoutent que le jet du sang se divise en une infinité de petits jets; je conviens que tout cela est fort possible; mais en même-tems je soutiens que cette expérience ne donne aucune preuve de l'accélération du cours du sang dans des vaisseaux non-ouverts & continus. En effet, le sang qui sort d'une veine ouverte ne communique plus avec la continuité du vaisseau destiné à le charrier, il se répand dans l'atmosphere comme l'eau du siphon, & doit présenter le même phénoméne; encore faut-il supposer pour qu'il

le

Planche A.

Fig. 1.

Fig. 2.

le faſſe d'une maniere palpable, que l'ouverture de la veine ſoit petite : car autrement, ſi l'on veut en juger par comparaiſon, la vîteſſe du ſang qui ſort par une large ouverture dans le cas en queſtion, pourroit bien être égale à zéro. Puiſque la vîteſſe de l'eau qui ſort par la branche d'un ſiphon qui n'eſt point capillaire, ne donne aucune marque d'accélération : mais en voilà aſſez ſur un objet qui pourra trouver par la ſuite plus naturellement ſa place.

La fréquence du poulx n'étant pas augmentée par l'Electricité, il doit s'enſuivre que l'augmentation de la chaleur dans une perſonne électriſée eſt, à quelque choſe près, purement imaginaire. Cette exception qui m'obligeroit d'entrer dans un long détail, ſera développée dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage. Je dirai ſeulement ici que les membres paralyſés ſont ſouvent plus froids que ceux qui ne le ſont pas ; j'ai conſtamment vu diſparoître cette froideur à meſure que la guériſon avançoit, & la chaleur naturelle ſe rétablir dans les parties, lorſque la guériſon étoit achevée. Mais prétendre que la chaleur naturelle d'une perſonne en ſanté, augmente par cela ſeul qu'on l'électriſe, c'eſt ce que je n'ai jamais vu. J'ai placé pluſieurs fois un thermométre à l'effet de le reconnoître, tantôt dans la main, tantôt ſur la poitrine, tantôt ſous

l'aisselle, à la bouche, à la plante des pieds, &c. & je n'ai jamais pu appercevoir aucunes preuves de cette augmentation, quoique notre Auteur en admette la réalité comme une conséquence de l'accélération du mouvement du sang, qui n'existent pas plus l'une que l'autre.

Je ne présume pas que *M. Sigaud de la Fond* me fasse un crime de relever des erreurs, qui, accréditées par un Auteur aussi recommandable, ne pourroient que faire naître des préjugés capables d'effrayer les paralytiques, & mettre obstacle à la guérison d'une maladie contre laquelle la matiere médicale a si peu de ressource. C'est le même motif du bien public qui m'engage à en relever une autre qui se trouve à la page 43 de sa Lettre, & c'est par là que je finirai.

» Souvent, dit-il, la raréfaction du sang » porte au cerveau, je l'ai éprouvé plusieurs » fois, & dernierement dans un paraly» tique de Crépy. Dans ce cas, le malade » éprouve un certain mal-aise, & sent » d'autres fois une espece de bandeau sur » le front : c'est ce qu'éprouva une ou deux » fois M. Pasquier, dans les premiers jours » qu'il fut électrisé. C'est un indice qui m'a » toujours assez bien conduit pour ne pas » pousser trop loin les effets de l'Electricité : » j'ai soin alors de faire arrêter l'opération.

Je passe cette conduite scrupuleuse aux jeunes Physiciens qui commencent à appliquer l'Electricité à l'économie animale : nouveaux dans la matiere, ils doivent être nécessairement très-circonspects. Les phénoménes électriques sont si frappans, qu'il n'est point étonnant que les inquiétudes s'emparent promptement de leur esprit. Mais je suis étonné qu'un Physicien consommé comme *M. Sigaud de la Fond*, qui a appliqué pendant quinze ans l'Electricité au corps humain, qui continue d'en faire l'application, & qui promet même tout succès à ceux qui se confieront à ses soins, soit assez pusillanime pour avoir, au sujet de l'Electricité médicinale, les terreurs paniques qu'il nous découvre. Une aussi longue expérience que la sienne auroit dû lui apprendre que les hommes n'ont rien à redouter d'une simple électrisation, & que tout le mal que l'Electricité peut faire, ne peut venir que des commotions que l'on fait recevoir trop souvent aux malades, & qu'on applique sans aucune raison : par un examen plus scrupuleux, il se seroit apperçu que le mal-aise & le mal de tête dont il parle, ne peut venir de *la raréfaction des liquides dans le cerveau*, puisqu'il ne peut y avoir de raréfaction sans augmentation de chaleur, & nous avons vu que l'Electricité n'augmente point la chaleur.

Ne pourroit-on pas plutôt dire que ces accidens sont les effets de l'impatience des malades, & de l'ennui que leur cause une électrisation, qu'on est quelquefois obligé de porter au-delà de plusieurs heures? Loin que l'Electricité nuise à la tête, elle y produit au contraire les effets les plus salutaires. On a vu ci-devant combien elle a changé favorablement les facultés intellectuelles de la Religieuse de Perpignan, que sa paralysie avoit rendue comme hébêtée, & quel fruit en a tiré M. de Monclar de Milhau, dont la raison étoit fort dérangée. Ces fâcheux symptômes, qui étoient les suites de l'engorgement du cerveau, furent entierement dissipés par l'Electricité, qui, en opérant le dégorgement des vaisseaux de ce viscere, rendit le cours des liqueurs plus libre, & rétablit ainsi ses fonctions.

FIN.

APPROBATION.

J'ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit, intitulé: *Guérison de la Paralisie, par l'Electricité*, &c. par M. *l'Abbé Sans*, *Professeur* de Physique expérimentale, en l'Université de Perpignan. A Paris, ce 11 Février 1772.

RAULIN.

Le Privilége & l'enregistrement se trouvent à la fin de la seconde Partie.

POST SCRIPTUM.

J'AI cru qu'il étoit nécessaire d'ajouter ici l'Extrait du Procès-Verbal que MM. les Commissaires de la Faculté de Paris ont fait de l'état où se trouvoit Madame *Motte* avant les opérations électriques, pour faciliter l'intelligence de ce que j'ai dit de cette Dame à la page 91.

Le 19 Janvier 1772, chez Madame MOTTE, *Rue & Hôtel de Ventadour, A* PARIS.

NOUS soussignés, Docteurs Régens de la Faculté de Paris, & nommés par elle pour suivre les Expériences d'Electricité, tentées sur les Paralytiques, par le sieur Abbé *Sans*, &c.

D'après l'examen scrupuleux que nous en avons fait, nous n'avons trouvé aucune espece de mouvement ni dans le bras ni dans l'avant-bras de Madame *Motte*; il ne reste dans la main habituellement contractée qu'un léger reste de flexion & aucun mouvement d'extension.

Quant au mouvement de la cuisse, il se réduit à une extension & une flexion même très-laborieuse; aucun mouvement dans l'articulation du genou & dans celle du

pied, & en général dans tout le côté gauche, le sentiment obscur & *obtûs*.

Signés, BELLOT, MOREAU, DUBOURG, LA CASSAIGNE.

CERTIFICAT
de Madame MOTTE.

JE Certifie véritable tout ce que Monsieur SANS a dit à la page 91 de son Livre, sur les progrès de ma guérison. A Versailles, ce 3 Février 1772.

Signée, MOTTE.

ERRATA.

PAge 13, en marge, au n° 27, *ajoutez* ligne *après le mot* demi.

Par-tout où il y aura protomédie ou protomédil, *lisez* protomédic.

Page 42, ligne 8, cessée, *lisez* cessé.

Page 58, ligne 10, signées, *lisez* signés.

Page 68, ligne 19, à a, *lisez* à la.

Page 79, ligne 3, *ajoutez* signé DE CAUSAN.

Page 83, *ligne* 12, augmentées, *lisez* augmenter.

Page 92, ligne 5, disparue, *lisez* disparu.

Page 109, ligne 7, de la machine électrique, *ajoutez* jusqu'à mon lit & qui faisoit le tour de ma jambe. Cette chaîne lui communiquoit par conséquent la vertu électrique ainsi qu'à moi, &c.

CATALOGUE DES LIVRES de Médecine & de Chirurgie, qui se trouvent chez CAILLEAU, *Libraire à Paris, rue & vis-à-vis des Mathurins.*

RECHERCHES sur quelques points d'Histoire de la Médecine, où il est traité, entr'autres, des avantages de l'Inoculation. Par. *M* **. *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris*, in-douze, deux volumes, 5 liv.

Lettre sur l'Inoculation de la petite-Vérole, par M. l'Abbé Jacquin, *brochure* in-douze, 12 sols.

Traité de la petite-Vérole, avec la maniere de traiter cette maladie, suivant les principes de Boërhaave, *par M. De la Métrie, Docteur en Médecine;* brochure in-douze, 1 liv. 10 s.

De la Génération de l'homme & de la femme, *ou* Tableau de l'amour conjugal, considéré dans l'état du mariage, *par M. Nicolas Venette*, Docteur en Medecine, 2 vol. in-douze avec figures, nouvelle édition, augmentée d'Observations curieuses & utiles à l'humanité. 5 liv.

Dissertation physique sur la conception, la génération & la formation de l'homme, traduite du Latin par *M. Lansel de Magny*, Docteur en Médecine de Montpellier, in-douze, 18 sols.

Principes de Médecine & de grande Chirurgie, extraits des Ouvrages d'Hippocrate & de Boerhaave, &c. &c. *par le même*, brochure in-12. 1 l. 4 s.

Desmographie, *ou* Description détaillée des ligamens du corps humain, avec figures, *in-octavo* broché, 2 liv.

Mémoires sur la nature sensible & irritable des parties du corps humain, *par M. Haller*, cinq volumes in-douze, 12 liv. 10 s.

Traité pratique de la cure de Fiévres, traduit de l'Anglois, 2 vol. in-douze, 2 liv.

Traité des Fiévres malignes & pourprées, *par Renaud*, in-douze, 2 liv.

Oeuvres médicinales de l'Herboriste d'Attigna, 3 vol. in-douze. Le Tome premier contient les Remèdes choisis; le second renferme les petits Secrets; & on trouve dans le troisiéme Volume, la Médecine aisée. 7 liv. 10 sols.

Sphanchnologie, *ou*, l'Anatomie des Viscéres, avec des Figures tirées d'après les cadavres, *par Garangeot*, 2 volumes in-douze, 5 liv.

Réflexions sur le Traité de l'usage de différentes saignées, principalement de celle du pied; *par M Chevalier*, Docteur en Médecine, 2 volumes in-douze, 2 liv.

Hortus Regius Monspeliensis, cum figuris, Antonii Gouan, in-octavo, 5 liv.

Flora Monspeliaca, ejusdem Auctoris, vol in-8.

Traité des Maladies qu'il est dangereux de guérir, 2 vol. in-douze, 5 liv.

Le Pharmacien moderne, *ou* nouvelle maniere de préparer les drogues, traduit de l'Anglois, avec des Expériences de Médecine sur les animaux, & une Dissertation sur la transpiration, in-douze, 2 liv. 10 s.

Guérison de la Paralysie par l'Electricité, ou cette Expérience physique employée avec succès dans le traitement de cette maladie, regardée jusques à présent comme incurable, *par M. l'Abbé* SANS, Professeur de Physique expérimentale en l'Université de Perpignan, *brochure* in-douze, avec figures, 1 liv. 10 s.